



Contribution aux travaux des groupes d'élaboration des projets de programmes C 2, C3 et C4

Bureau national de la FADBEN

**Fédération des enseignants
documentalistes de l'Education
nationale**

**L'information-documentation dans la
refondation de l'école**

1. Quels sont selon vous les points positifs et négatifs que vous voyez dans les programmes de 2008 de l'école primaire et du collège ?

Les deux textes encadrés ci-dessous répondent à cette première question. Le premier texte concerne les trois premiers cycles, jusqu'en CM2. Le deuxième texte concerne la fin du cycle 3 et le cycle 4. Nous faisons référence, en gras, aux notions essentielles de l'information-documentation présentées en particulier dans le Wikinotions Info-Doc, disponible sur <http://fadben.asso.fr/wikinotions/>

L'information-documentation en maternelle et en primaire : état des lieux et perspectives

Dans la construction d'un curriculum en information-documentation, on ne part pas de zéro. Les pratiques pédagogiques sont développées à partir de programmes qu'il convient d'analyser, afin d'en voir les intérêts et les limites pour pouvoir proposer des améliorations, relatives à la mise en exergue d'une progression dans l'enseignement spécifique de l'information-documentation. Le travail de distribution des notions, dans le secondaire, à partir de l'expérience des professeurs documentalistes et des réflexions relatives au développement psychologique et cognitif des enfants, permet de mieux réfléchir aux liens à consolider entre les notions ciblées et les apprentissages de la maternelle et du primaire.

Notons d'ores et déjà que les contenus de l'information-documentation, dans les programmes de maternelle et du primaire, sont importants, avec une base de réflexion intéressante, donc. Il s'agit avant tout de réfléchir aux éléments de découverte qui pourront servir d'assise au développement d'une initiation au collège, mais aussi de considérer ce qui peut déjà, en particulier au primaire, être du ressort d'une initiation, voire d'un approfondissement¹.

1

. Le travail de Max Butlen est aussi éclairant à ce sujet, dans le même sens que notre propos : BUTLEN Max. La formation à l'information à l'école primaire. *In* L'éducation à la culture informationnelle. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2010, p. 254-257



Notre propos se fonde sur quatre notions organisatrices, le document, l'information, la recherche d'information et l'espace informationnel, en laissant donc de côté la source, l'exploitation de l'information et l'indexation, même si certaines notions essentielles associées à ces notions organisatrices pourraient éventuellement être abordées sous forme d'une découverte, marginale et prudente.

Nos sources pour documents de travail :

En maternelle :

<http://www.education.gouv.fr/cid33/la-presentation-des-programmes-a-l-ecole-maternelle.html>

En primaire http://cache.media.education.gouv.fr/file/1/58/7/programmes_ecole-primaire_203587.pdf

Précisément en CP/CE1 :

http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_CP_CE1.htm

et <http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/apprentissages.htm>

Précisément en CE2/CM1/CM2 :

http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_CE2_CM1_CM2.htm

et <http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/approfondissements.htm>

Précisément pour le B2i (documents d'appui) :

<http://eduscol.education.fr/pid26632/espace-b2i-ecole-college-documents-appui.html>

1) De la petite section au CE1 : une progression à consolider

En maternelle, dès la petite section, la première entrée se fait par l'objet avec les « supports du texte écrit », impliquant les compétences attendues suivantes : « reconnaître des supports d'écrits utilisés couramment en classe », « distinguer le livre des autres supports », « utiliser un livre correctement du point de vue matériel ». Il s'agit bien là d'une initiation aux notions de **document** et de **support**, mais aussi d'une découverte de la notion de **structure du document**. Le travail est continué en moyenne section, avec la compétence « reconnaître des supports d'écrits utilisés couramment en classe plus nombreux que l'année précédente ».

En grande section, une étape est franchie, avec la compétence « reconnaître les types d'écrit rencontrés dans la vie quotidienne (livres, affiches, journaux, revues, enseignes, plaques de rue, affichages électroniques, formulaires...) et avoir une première idée de leur fonction ». On continue ainsi l'initiation relative aux notions de **document** et de **support**, en abordant également celles d'**information**, de **média**, voire de **message** et de **type d'information**. Enfin, une initiation à la **structure du document** est proposée, avec les compétences « se repérer dans un livre (couverture, page, images, texte) » et « s'orienter dans l'espace de la page ».

On retrouve ici l'ensemble des notions mises en avant en priorité pour l'entrée au collège en Sixième, à l'exception du document numérique, pour lequel une certaine prudence est mise en avant, contre une utilisation individuelle précoce des outils numériques, en particulier par Serge

Mars 15

Tisseron². A cet égard, l'utilisation scolaire supposerait une légitimation officielle de leur utilisation précoce, ce qui suppose d'approfondir le questionnement professionnel avant de disposer d'outils numériques en maternelle, sans que la question soit pour autant nécessairement close.

On peut estimer que la notion de **document numérique** apparaît en primaire, mais sans que cela soit très évident. On observe surtout l'absence de continuité au sujet des notions envisagées en maternelle, si ce n'est de manière informelle. Pour ce qui concerne l'information-documentation, on se tourne ainsi essentiellement du côté du numérique, et d'abord du côté de l'informatique, en estimant qu'en fin de CE1, l'élève doit être capable de « commencer à s'approprier un environnement numérique ». En français, les élèves « sont amenés à utiliser l'ordinateur : écriture au clavier, utilisation d'un dictionnaire électronique. » Par ailleurs, dans le cadre d'une instruction civique et morale, « ils sont sensibilisés aux risques liés à l'usage de l'internet ».

En regard des contenus observés en maternelle, on peut ainsi regretter l'absence d'une initiation à la notion de **document numérique en ligne**, constituant un approfondissement associé à la notion de **structure du document**. Si l'on suppose une initiation à les notions d'**Internet** et de **Site web**, l'entrée par les risques n'est sans doute pas la plus pertinente. Pour autant, dans le jeune âge dont nous parlons ici, les notions de publication et de médias sociaux seraient sans doute trop précoces, si bien qu'une entrée par la **recherche d'information**, sur des bases simples, serait peut-être la plus à même de développer des connaissances et compétences sur le Web et sa pratique.

2) En CE2 et CM1 : la fin d'une parenthèse

Nous retenons donc l'impression d'une coupure entre la grande section et le CE2, niveau dans lequel on retrouve alors quelques éléments intéressants. Toutefois, les notions de **support** et de **structure du document** ne sont sans doute pas assez prégnantes, si ce n'est dans le travail de construction des paragraphes initié en français dans le domaine de la lecture, ou peut-être de manière implicite dans ces compétences relatives à la **recherche d'information**, attendues en CM1 : « utiliser les outils usuels de la classe (manuels, affichages, etc.) pour rechercher une information, surmonter une difficulté », et « effectuer des recherches, avec l'aide de l'adulte, dans des ouvrages documentaires (livres ou produits multimédia) ».

C'est par ailleurs en CE2 que la notion d'**espace informationnel** est clairement mise en avant pour la première fois, avec la capacité de « se repérer dans une **bibliothèque** habituellement fréquentée pour choisir et emprunter un livre ».

2

. En particulier dans L'enfant et les écrans : un avis de l'Académie des Sciences. 2013, 267 p. Disponible sur : <http://www.academie-sciences.fr/activite/rapport/avis0113.pdf>

Si la démarche d'investigation est mise en valeur pour les sciences expérimentales et la technologie, elle n'apparaît pas concernant la culture humaniste, en termes d'approche pédagogique. Pourtant, ce serait là une entrée intéressante pour favoriser les apprentissages relatifs à la recherche d'information, avec une découverte pertinente des notions de **type d'information**, de **source**, de **auteur**, de **moteur de recherche**.

Alors que l'on décline encore jusqu'en CM2 la double entrée par les risques liés à l'usage de l'Internet et par l'objet informatique, on constate que la pratique numérique, en termes culturels et éducatifs, est peu développée. Dans ce contexte, il paraît difficile de favoriser le développement de pratiques raisonnées. Si la notion de **droit de l'information** est importante, en termes de protection de soi (dès le CE1) et de droit relatif à la propriété (à partir du CM1), une telle focalisation sur cette notion pose problème, en l'absence de liens avec d'autres notions clairement identifiées, et parfois complexes : **médias sociaux**, **éthique de l'information** ou **discours**. On a alors l'impression que l'entrée morale par les risques répond davantage à une pression éducative prédéterminée qu'à un objectif pédagogique. L'acceptation morale, par le droit, de pratiques responsables, pourrait être une finalité intéressante, parmi d'autres, dans la mesure où elle serait appuyée sur des connaissances et compétences plus exigeantes, au-delà de la construction d'une charte d'usage des TIC ou encore de visionnages de vidéos éducatives.

3) En CM2 : un bilan problématique avant le secondaire

Les connaissances et compétences relatives à la **recherche d'information** sont approfondies en CM2 afin que l'élève sache « effectuer, seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia) ». Là encore, on regrette l'absence d'inscription explicite de la notion de **structure du document**, entrée primordiale pour favoriser la recherche. De même pour l'**espace informationnel**, pour lequel il s'agit de « se repérer dans une bibliothèque, une médiathèque ».

La lecture des programmes de CM2, année charnière avant le collège, s'arrête là en ce qui concerne l'information-documentation, dans son acception globale, avant quelques considérations importantes sur le Brevet informatique et internet (B2i). Ce constat est un réel problème quand on voit l'engagement intéressant des programmes de maternelle, se prolongeant d'éléments épars qui, s'ils suivent une évolution logique, sont cependant bien trop éclatés pour produire un ensemble cohérent et satisfaisant. Nous avons insisté sur la notion de **structure du document**, mais il faut aussi constater que les notions suivantes sont absentes des programmes du primaire : **information**, **support** - pour lesquelles des approfondissements sont pourtant indispensables -, ou encore **média**, pour laquelle l'initiation systématique, incluant un questionnement pour ce qui concerne les **médias sociaux (en ligne)**, paraît primordiale.

La lecture du B2i engage des observations annexes, ainsi qu'une remise en question de certaines priorités données en primaire. Tout d'abord, au sujet de la notion d'**exploitation de l'information**, se pose la question de la pertinence des compétences demandées, au vu des capacités de l'enfant,

Mars 15

mais également de l'absence de développement des notions appelées : cette exploitation apparaît ainsi comme approfondie, alors qu'elle ne pourrait, en l'état, que faire l'objet d'une simple découverte, avec un souci de lecture inhérent à la conception du B2i.

En effet, que ce soit pour la mise en forme (ou mise en page) ou pour la gestion, dans un même document, d'informations de différentes natures, la tâche s'avère ardue, sans approfondissement des notions de **structure du document**, d'**information** et de **support**. Il ne s'agit pas d'estimer que cet approfondissement est induit par la publication du B2i, cette seule intention ne suffit pas pour la mise en œuvre des pratiques pédagogiques : la légèreté des documents d'appui proposés sur Eduscol pour le B2i révèle clairement ces limites. De même, l'élève devrait savoir « apprécier la pertinence des sites ou documents proposés (moteur de recherche, annuaire, etc.) », et « confronter entre elles les informations trouvées, qu'elles proviennent de l'internet ou d'autres sources (publications « papier », livres en BCD, etc.) ». On sait la difficulté d'appropriation des notions de **pertinence** et d'**évaluation de l'information**, d'autant plus que les notions essentielles de **moteur de recherche** ou d'**annuaire** sont présentées ici comme moyens d'atteindre la compréhension de la pertinence, et non pas comme objets d'enseignement en soi. Dans ce cadre, les intentions du B2i sont sans doute à revoir, même si l'exigence pour l'élève à l'origine de la conception de cet outil d'évaluation peut être louable. Ce sujet mérite sans doute davantage de réflexion, et surtout une meilleure conception de la progression info-documentaire, avec une réelle difficulté à comprendre les sauts sémantiques ainsi opérés à travers les programmes de maternelle et de primaire.

Conclusion

Afin de conforter les éléments positifs de découverte proposés en maternelle, il paraît important de définir une progression cohérente jusqu'en fin de primaire. Il existe à l'heure actuelle des parenthèses en CP et CE1, et des écarts de complexité, entre CE2 et CM2, qu'il convient de corriger par un ensemble de prescriptions plus lisibles, sans qu'elles soient nécessairement plus contraignantes en termes de mise en œuvre.

Ainsi, les notions de **document**, de **support**, de **structure du document**, d'**information**, de **média**, de **message**, de **type d'information**, diversement abordées en maternelle, doivent être initiées ou approfondies dès le début de l'école primaire. Ces entrées permettent en effet de mieux développer ensuite des connaissances et compétences associées par exemple au **document numérique en ligne** et au **droit de l'information**. Cela permet par ailleurs une meilleure appropriation d'une notion organisatrice abordée en primaire, celle d'**espace informationnel**, qui ne se réduit pas à la bibliothèque mais concerne aussi, dans un premier temps, Internet. Cette découverte peut vite être associée à des connaissances et compétences en recherche d'information. Les notions de **pertinence** et d'**évaluation de l'information** ne peuvent, pour ce qui concerne le primaire, faire l'objet que d'une découverte, tant elles sont complexes à maîtriser.



Enfin, dès le cours moyen de primaire, les notions de **médias sociaux (en ligne)**, d'**éthique de l'information** et de **discours** peuvent être intégrées comme objets d'enseignement, sous forme d'une découverte qui s'appuierait sur les notions qui continuent d'être développées depuis la maternelle. A cet égard, favoriser l'expression des élèves, à travers différents outils de publication, continue d'être un moyen pédagogique essentiel pour permettre le développement de ces notions, en lien avec des travaux d'initiation à la recherche et à la lecture comparative.

Lecture critique des programmes de collège

Au collège, l'enseignement de l'information-documentation peut s'articuler parfois avec et/ou prendre appui sur des enseignements disciplinaires définis et évolutifs. Le principe de ces articulations est essentiel dans la construction du curriculum en information-documentation, avec des éléments communs d'éducation et d'instruction, par exemple autour des médias ou de l'informatique. Cela permet, d'une part, de développer une pédagogie de projets qui peut répondre aux enjeux éducatifs forts en la matière, d'autre part, de donner du sens aux apprentissages, dans un souci d'interdisciplinarité qui, s'il n'est pas toujours porté par plusieurs enseignants, doit être explicité pour les élèves.

Regardons la part faite aux notions de l'information-documentation dans les programmes scolaires appliqués en 2014, afin de dégager des relations intéressantes à consolider du point de vue d'une progression, pour ce qui concerne les éléments interdisciplinaires, mais aussi pour questionner l'existant et rechercher des voies d'amélioration, en particulier depuis notre schéma de progression.

On s'en tient ici aux « programmes », si ce n'est pour la technologie, avec le supplément intéressant des « ressources pour faire la classe ». Il faut noter que la plupart des documents d'accompagnement mettent en avant la nécessité de travaux de recherche documentaire en collaboration avec le professeur documentaliste, en précisant les objectifs pédagogiques et la réflexion sur le rôle de chaque intervenant. Mais sur les possibilités de travail collaboratif, de manière générale, comme sur la volonté de construire une progression, ces documents d'accompagnement n'apporteront pas davantage que les programmes. Il faut cependant souligner leur existence, même si certains semblent être plus difficiles d'accès, quand ils existent encore, en tout cas sans mise à jour sur *Eduscol* à mesure de la parution des nouveaux programmes des années 2000. C'est le cas pour le français et l'histoire-géographie, qui sont pourtant des disciplines avec lesquelles les professeurs documentalistes travaillent beaucoup dans la pratique.

A noter également que l'expertise du professeur documentaliste n'est pas la même selon les disciplines, ce qui pose un problème de cohérence globale. Ainsi, en français le professeur documentaliste n'apparaît plus que pour la lecture, essentiellement. Il s'agit d'une « utilisation du CDI » en histoire-géographie, mais les documents d'accompagnement, malgré l'absence présumée de mise à jour, sont plus respectueux du professeur documentaliste et de ses compétences

Mars 15

pédagogiques³, ce qui n'est pas le cas en Technologie. En physique-chimie, on insiste bien sur la collaboration avec le professeur documentaliste, pour la recherche documentaire⁴. Il n'est en revanche pas fait mention du professeur documentaliste dans les documents relatifs aux Sciences de la vie et de la terre (SVT).

Il ne s'agit pas ici de cerner l'ensemble des programmes afin d'intervenir au sujet de recherches documentaires, mais bien de regarder, dans chaque discipline, ce qui relève entièrement ou en grande partie de l'information-documentation et/ou de l'éducation aux médias et à l'information, d'une part, et les relations qui sont proposées explicitement avec le lieu CDI et le professeur documentaliste, d'autre part. Précisons enfin que l'on ne s'occupe ici que d'un enseignement *de* l'information et des médias, et non d'apprentissages qui s'appuient *sur* les médias, tandis que le CLEMI met en avant l'ensemble dans sa publication en ligne sur « l'éducation aux médias dans les programmes », du primaire au lycée⁵. Dans ce sens, le travail présenté peut paraître incomplet, mais il est au contraire ambitieux, portant la perspective d'une mise en valeur de l'objet d'étude sans que l'appropriation des notions associées à l'information et aux médias soit considérée de manière marginale, et sans remettre en question la nécessité d'un enseignement disciplinaire par les médias, qui permet d'ancrer certaines notions dans des apprentissages variés.

Enfin, et c'est une précision importante, ce travail de lecture critique suppose une prise en considération du travail interdisciplinaire possible, mais bien aussi l'inscription d'une spécificité de l'information-documentation dans les textes futurs. En effet, la lecture des programmes existants nous amènent surtout à comprendre le manque de cohérence qui existe par rapport aux apprentissages associés aux notions spécifiques de l'information-documentation. Un cadre spécifique paraît donc indispensable, de même qu'une progression spécifique, sur laquelle ensuite peut s'appuyer un travail indépendant ou collaboratif des professeurs documentalistes. Cette lecture permet de montrer l'acquisition supposée de ces savoirs en information-documentation, selon les éléments présentés par les programmes disciplinaires, mais en démontrant que l'acquisition de ces savoirs n'est pas possible en l'état, sans curriculum en information-documentation.

Nos sources pour documents de travail :

L'ensemble des textes de programmes pour le collège :

<http://eduscol.education.fr/pid23391/programmes-de-l-ecole-et-du-college.html>

3 . Sur le même principe, on peut se référer au précieux travail effectué à partir des textes officiels de 1997, disponible sur <http://documentation.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/textes.pdf>

4 . Exemple de document d'accompagnement des programmes en physique-chimie pour le cycle central (voir p. 36-38) : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/54/1/SPC_DOC_DAC_CC_111541.pdf

5 . Disponible sur le site du CLEMI national : <http://www.clemi.org/fr/l-eam-dans-les-programmes/>

Si nous nous sommes limités à quatre notions organisatrices pour la maternelle et le primaire, nous nous proposons de travailler, pour le collège, à partir des quatre champs retenus pour le développement d'apprentissages en information-documentation :

- Environnements informationnels et numériques
- Processus d'information et de documentation
- Recul critique sur les médias, les TIC et l'information
- Responsabilité légale et éthique relative à l'information

Environnements informationnels et numériques

Dans les programmes, les connaissances et compétences relatives aux environnements informationnels et numériques sont surtout développées comme des éléments au service d'autres apprentissages. Malgré tout, ce biais peut être un moyen de développer des savoirs spécifiques. Par ailleurs, ces environnements sont également étudiés pour eux-mêmes, avec la volonté de mettre en œuvre des démarches pédagogiques favorisant le développement des connaissances et compétences qui en ressortent.

En Arts plastiques⁶, *en Cinquième*, les élèves sont amenés à « connaître et identifier différents moyens mis en œuvre dans l'image pour communiquer ; différencier les images artistiques des images de communication et des images documentaires. » (p. 8), et à « repérer des caractéristiques qui permettent de distinguer la nature des images » (p. 8). Sont ici ciblées, entre autres, les notions de **nature de l'information** et de **culture de l'information**, développées à travers le prisme des arts. *En Quatrième*, les élèves sont conduits à savoir « déterminer ce qui relève de l'œuvre et de sa reproduction ; se saisir de la singularité des images d'artistes et les différencier des images de communication et de documentation ; développer un point de vue analytique et critique sur les images qui les entourent ; Utiliser des images à des fins d'argumentation. » (p. 10). On reste là encore sur des notions relatives aux environnements, autour du **document**, du **type de document**, de la **nature de l'information**, voire de l'**exploitation de l'information**, mais dans une **culture de l'information** qui se limite à l'image. Si la collaboration est possible, si elle peut paraître pertinente, il faut convenir toutefois que ces notions doivent être développées en préalable en information-documentation.

En Français⁷, les contenus en lien avec l'information-documentation sont à la fois riches et non satisfaisants, mais présentent des ouvertures très intéressantes dans le cadre de collaborations pédagogiques avec les professeurs documentalistes. Notons d'abord que « l'enseignement du français fait découvrir et étudier différentes formes de langage : celui de la littérature, de l'information, de la publicité, de la vie politique et sociale. Dans tous les cas, le professeur cherche

6 . Sur http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_6/28/0/programme_arts_general_33280.pdf.

7 . Sur http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_6/21/8/programme_francais_general_33218.pdf.

à susciter le goût et le plaisir de lire. » (p. 2) Ces éléments supposent des pré-requis importants en termes d'**information** et d'**économie de l'information** (autour de la publicité en particulier, trop souvent étudiée en termes esthétiques, et non stratégiques). Cette combinaison peut ainsi être envisagée par le professeur documentaliste *en Cinquième*, dans une logique de progression permettant de poser des bases intéressantes, par exemple lorsqu'il s'agit par la suite d'étudier le monde de l'entreprise, dans son aspect communicationnel. En amont d'études de contenus de Français, le professeur documentaliste est ici à même de développer des connaissances sur des notions de communication ; la publicité est présente dans les périodiques, et la conception de journaux peut être l'occasion d'un travail pertinent pour cerner les codes de ce domaine, tout en développant des connaissances sur l'**édition** et la **publication**. Cette logique supposerait une mise en avant des connaissances et compétences relatives aux médias d'actualité dans les programmes de Français, *en Cinquième* et *en Quatrième*, afin de donner les moyens aux équipes enseignantes – dont le professeur documentaliste, avec une inscription du même sujet dans le programme spécifique de l'information-documentation - de mettre en œuvre des apprentissages relatifs aux contenus, en lien avec le développement des notions d'**économie de l'information**, de **médiatisation** puis d'**architecture de l'information**.

Au-delà de la lecture et d'un souci qui peut être partagé avec le professeur documentaliste de « susciter le goût et le plaisir de lire », il est précisé que « le professeur fait aussi découvrir et étudier des textes documentaires et des textes de presse. Dans la mesure du possible, il associe le professeur documentaliste à sa démarche. » (p. 2) Ce passage pose problème en ce qu'il suppose que c'est au professeur de français de développer les notions induites ici d'**information**, de **type d'information** et de **type de document**, avec une association éventuelle du professeur documentaliste. Ce « renversement » des compétences professionnelles est préjudiciable aux élèves.

Il convient sans doute de mettre davantage en valeur *en Sixième*, des apprentissages spécifiques menés par le professeur documentaliste, et en collaboration avec les professeurs de Français, d'Histoire-Géo et de SVT sur le **document**, le **support** et la **structure du document**, à travers la lecture d'une page documentaire, en cernant l'organisation, la mise en page, les titres, sous-titres, paragraphes, illustrations, légendes, numéro de la page, renvois...

Sur des aspects économiques purs, le programme de Géographie de Quatrième propose d'étudier « les lieux de commandement ou les entreprises transnationales », à travers deux thèmes au choix. Pour le premier, « [une] étude [de] cas [sur Tokyo] débouche sur la présentation de planisphères : grandes métropoles, places boursières, réseau mondial de l'Internet... » (p. 35). Pour le deuxième, il peut s'agir d'une entreprise relatives aux médias. Avec le professeur documentaliste, il peut alors s'agir de développer *en Quatrième* les notions d'**Internet**, de **Site web**, d'**économie de l'information** (en continuité de la Cinquième) et de **média**.

Un lien de progression pourrait être envisagé avec le programme d'Histoire de Troisième, autour « des évolutions scientifiques et technologiques majeures depuis 1914. » Mais on ne part que de

l'exemple de la médecine, pour ces évolutions scientifiques et technologiques, avec une voie pourtant possible pour les « nouvelles technologiques de l'information et de la communication », en particulier sur l'évolution du **document**, de l'**Internet** et de l'**espace informationnel**. En lien avec l'information-documentation, on peut ainsi systématiser le travail autour d'une entreprise du numérique, autour du média d'origine entrepreneuriale (*Google, Facebook...*), sous la forme d'une recherche documentaire permettant de multiplier les sujets et de proposer ensuite une mutualisation. Cet enseignement doit être accompagné d'une approche complémentaire du logiciel libre, des ressources libres, et des principes contradictoires qui sous-tendent l'économie numérique. Rien ne s'oppose à une entrée en matière sur ces sujets en Cinquième, en lien avec le programme de géographie en Quatrième, avec une progression sur les deux années.

En Technologie⁸, il s'agit d'abord, en Sixième, de développer des compétences techniques, entrée en matière essentielle pour favoriser la pratique aisée des outils numériques, à transférer ensuite dans les différentes disciplines. Pour autant, la pratique de l'ENT n'est envisagée qu'en Cinquième, ce qui n'est pas sans poser question sur des compétences procédurales apportées tardivement, alors que le passage de l'école primaire au collège peut être l'occasion de développer des compétences numériques en réseau, essentiellement pour des bases procédurales dans un premier temps. En Cinquième, on aborde les notions de réseau et d'Internet, en termes d'organisation et de fonctionnement (« On s'appuie sur l'observation du réseau dans le collège et la schématisation simple de sa structure. On s'attache à représenter plutôt la structure matérielle que la structure logicielle. On met en évidence les principes de l'organisation du partage des ressources entre les utilisateurs du réseau. », p. 18). On parle d'identité numérique, mais dans une acception encore limitée, en termes techniques, à l'identification. En Quatrième, pour savoir « identifier les modes et dispositifs d'acquisition de signaux, de données » et « identifier la nature d'une information et du signal qui la porte », « on peut montrer comment la numérisation de l'information sous toutes ses formes favorise le développement et l'intégration de technologies convergentes (photographie, téléphonie, télévision...) » ; « il s'agit d'identifier simplement divers dispositifs d'acquisition et surtout pas de faire une étude de leur fonctionnement. » (p. 22). On touche ainsi aux notions de **média**, de **message**, de **document**, de **document numérique en ligne**. Mais la spécificité du professeur documentaliste est ici essentielle pour dépasser l'approche technique et mettre en valeur l'organisation des contenus, avec le **support** et la **structure du document en Sixième**, l'**édition** et la **publication en Cinquième**, l'**éditorialisation en Quatrième**, en pensant l'approfondissement de chaque notion, une fois qu'elle a été initiée, dans un enseignement spécifique.

Processus d'information et de documentation

En Français, une « initiation aux ressources documentaires sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias est recommandée : l'élève apprend à se repérer dans cette immense

8 . Sur http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_6/53/1/Programme_technologie_33531.pdf.

bibliothèque mondiale, à trier et hiérarchiser des informations, à adopter une attitude critique et responsable vis-à-vis d'elles et à adapter sa lecture au support retenu. » (p. 4)

Dans l'introduction des programmes d'histoire, géographie et éducation civique⁹, les auteurs mettent beaucoup en avant la recherche d'information mais, contrairement aux programmes de Français, on ne cite pas le professeur documentaliste ; on va même jusqu'à parler d'utilisation du CDI (comme dans le programme spécifique de Sixième). En Physique-Chimie, de la même façon, on trouve dans l'introduction¹⁰ la mise en avant des recherches documentaires et des recherches personnelles au CDI. En SVT, dans l'introduction également¹¹, on trouve le souci de faire en sorte que l'élève soit amené à faire des recherches sur Internet, mais à nouveau sans mention du professeur documentaliste. Toutefois, en Troisième, sur le thème « Responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement », on précise que « cette partie sera l'occasion d'un croisement des disciplines, d'un travail au centre de documentation et d'information avec le professeur documentaliste et, dans la mesure du possible, d'une collaboration avec des partenaires extérieurs. » (p. 34)

En fait, de façon assez peu cohérente, c'est le programme de Technologie qui paraît le plus soucieux des notions de recherche de l'information. L'introduction¹² indique ainsi que la technologie, entre autres, initie l'élève à « s'informer et se documenter en ayant un regard sélectif sur la pertinence des informations véhiculées par les réseaux » (p. 11). Une hypothèse de compréhension tient dans le fait que le programme de Technologie a été le réceptacle trop isolé des compétences parfois larges du Brevet Informatique et Internet (B2i), sans compétences évidentes dans toutes les disciplines, mais sans que le B2i, à l'origine, soit non plus développé pour une seule discipline ; en ce sens, l'abandon du B2i, pour une intégration dans une évaluation globale, pourrait être une bonne évolution.

Il s'agit là, en Cinquième, de « rechercher, recenser, sélectionner et organiser des informations pour les utiliser », d'« identifier les sources (auteur, date, titre, lien vers la ressource) », autour des notions de **moteur de recherche**, de **mot-clé**, d'**exploitation de l'information**, de **source**, d'**auteur**, etc. (p. 19).

On constate surtout que dans ce champs relatif aux **processus d'information et de documentation**, les connaissances et compétences ne sont pas identifiées, ou très peu, et surtout sans cohérence pour les enseignants de discipline ; le processus de recherche irait de soi, sans explicitation des savoirs et savoir-faire spécifiques à développer chez les élèves. C'est là un chantier essentiel pour le développement de l'information-documentation, avec une progression

9 . Sur <http://www.education.gouv.fr/cid22116/mene0817481a.html>.

10 . Sur http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_6/52/7/Programme_physique-chimie_33527.pdf.

11 . Sur http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_6/52/9/Programme_SVT_33529.pdf.

12 . Sur http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_6/53/1/Programme_technologie_33531.pdf.

qui doit s'appuyer sur des référentiels existants au sujet de la recherche et de l'exploitation de l'information, tout en prenant en considération l'évolution de l'accès à l'information.

Il convient ainsi de voir comment amener, dans une progression rationnelle, les notions de **besoin d'information**, d'**espace informationnel**, d'**outil de recherche**, de **source**, de **référence**, de **requête**, de **mot clé**, puis, au lycée de **document primaire**, de **document secondaire**, et enfin de **langage documentaire**, de **thésaurus**, d'**indexation**. En parallèle, il s'agit de l'**exploitation de l'information**, de l'**analyse de l'information**, de l'**évaluation de l'information**, de la **pertinence**, de la **synthèse**, de la **production documentaire**. Il paraît important, de manière évidente, de ne pas tout engager en Sixième !

Il convient certainement d'abord de définir l'**espace informationnel** sur des exemples précis, d'imposer ou d'accompagner le **besoin d'information** avant de laisser les élèves l'envisager (ce qui suppose des capacités de problématisation), de définir avec eux la **source** et la **référence**, l'**outil de recherche**, la **requête**, le **mot clé**, suffisamment tôt, même si cela peut être difficile, sur des exigences simples ; la **production documentaire** fait découvrir l'**exploitation de l'information**. Celle-ci est conscientisée progressivement, avec un processus d'**évaluation de l'information** qui doit être défini à mesure que les méthodes et critères s'affinent. Ces quelques lignes mettent en évidence la difficulté d'une clarification, dans des approches professionnelles heureusement variées des professeurs documentalistes. Il s'agit surtout de convenir, à ce stade, que c'est précisément cette difficulté qui rend des apprentissages spécifiques et des collaborations avec ces professionnels absolument nécessaires, sur des temps particuliers qui permettent de mettre en relation la recherche et l'exploitation de l'information avec les autres champs, en particulier les environnements informationnels et numériques. Le référentiel publié par la FADBEN en 1997 reste ici une référence essentielle à la mise en place d'une progression relative au « processus d'information et de documentation »¹³.

Recul critique sur les médias, les TIC et l'information

En Français, on l'a vu, le recul critique concerne essentiellement les ressources documentaires. Pourtant, plusieurs éléments du programme insistent sur les connaissances relatives aux « environnements informationnels et numériques », sans inscription d'une approche critique qui peut pourtant être mise en valeur au collège, tout au moins dès la Quatrième sous forme d'une véritable initiation. En Troisième, « le professeur privilégie l'étude de l'image comme engagement et comme représentation de soi. C'est la fonction argumentative de l'image qui est développée, pour laquelle on peut analyser le fonctionnement de certaines publicités. » On pourrait estimer

13 . Disponible sur : <http://www.fadben.asso.fr/IMG/pdf/REFERENTIEL-COMPETENCES-1997-2.pdf>

cette approche d'une part faible, d'autre part tardive, au regard de ce qui peut être initié en Arts plastiques en Cinquième et en Quatrième au sujet de l'image.

Dans l'existant, ce sont véritablement les programmes d'éducation civique qui portent actuellement les contenus de ce champ. *En Sixième*¹⁴, mais ce n'est qu'un thème au choix, on trouve « la semaine de la presse, des questions d'actualité, les journées spécifiques. ». « Cette partie libre peut être l'occasion de mener un débat dont le thème aura été choisi avec les élèves (recherche d'informations, rédaction d'un argumentaire, organisation du débat). » (p. 15) Les notions envisagées de l'information-documentation sont principalement celles de **média**, d'**information**, de **recherche d'information**, d'**exploitation de l'information**.

En Cinquième, une ouverture collaborative existe avec « les identités multiples de la personne ». L'**identité numérique** n'est pas une option citée dans le programme, mais on peut y penser sérieusement, sous forme d'une découverte ou d'une initiation, en considérant cette identité numérique dans « l'expérience et les représentations des élèves pour montrer que l'identité est à la fois singulière, multiple et partagée. » (p. 26) Toutefois, une initiation à la notion d'identité numérique paraît sans doute trop précoce, là où une découverte, à travers l'approfondissement de la notion de **médias sociaux**, présente davantage de pertinence. En lien avec la progression relative aux environnements informationnels et numériques, l'accent peut être mis sur la notion de **médiatisation**.

En Troisième, le programme d'Éducation civique comprend le développement de connaissances sur « l'opinion publique et les médias », articulées autour de la diversité et du rôle des médias, des sondages d'opinion, du rôle d'Internet, impliquant les notions d'**information**, de **média**, de **médiatisation**, de **désinformation**, d'**Internet**, de **Site web** et de **médias sociaux**... En regard du programme d'histoire, on peut ici proposer un enseignement plus spécifique sur les entreprises de mass média, et sur les ressources libres, avec un travail de réflexion sur le rôle des médias dans la formation d'une opinion personnelle et dans la construction de l'opinion publique. Il peut alors s'agir de prendre appui sur un sujet d'actualité, voire sur une rumeur, et de cerner ce qui se dit sur les médias de presse, sur les médias sociaux et sur les *pure players* payants ou gratuits.

Responsabilité légale et éthique relative à l'information

Ce dernier champ est abordé essentiellement *en Quatrième* dans les programmes de collège, en Éducation civique, au sujet de « l'exercice des libertés en France ». Le professeur doit ainsi aborder « les libertés individuelles et collectives » et en particulier, dans ce qui peut relever par ailleurs de l'information-documentation : la liberté d'expression et le droit au respect de la vie privée (p. 37). Il s'agit également d'une initiation au Droit (p. 38-39) appuyée par exemple sur l'étude d'un événement judiciaire, mais qui peut aussi, dans l'esprit d'une cohérence dans la découverte des

14 . Sur

http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_6/51/6/Programme_hist_geo_education_civique_6eme_33516.pdf.

bases juridiques, permettre au professeur documentaliste de développer des connaissances au sujet du Droit relatif à l'information, en termes de **droit de l'information**, de **média**, de **identité numérique**, voire, dans un domaine déjà initié sans doute alors dans la progression, de **exploitation de l'information**.

En Technologie, apparaît le devoir d'initier l'élève à « utiliser l'informatique dans un esprit citoyen, respectueux des droits de chacun et de la propriété intellectuelle. » (p. 11). *En Cinquième*, il s'agit pour l'élève d'être amené à « identifier les droits d'utilisation et de partage des ressources et des outils numériques, ainsi que les risques encourus en cas de non respect des règles et procédures d'utilisation » dans un contexte pédagogique de **recherche d'information**, avec « un accent particulier sur la capacité de l'élève à citer ses sources et à mesurer les droits qu'il a d'utiliser librement ou non ces sources, dans un contexte fixé au préalable par le professeur. » (p. 19)

Quand bien même ce champ est difficile à développer avec des élèves en collège, les contenus proposés actuellement sont insuffisants, n'apparaissant qu'à partir de la Quatrième, sans continuation suffisante en Troisième. Toutefois, on l'a vu, certains aspects relèvent du recul critique sur l'information, champ précédent, impliquant des liens à clarifier au sujet de **l'éthique de l'information**, effectivement abordée en Troisième d'après les programmes.

Conclusion

Cette lecture critique des programmes, en lien avec les savoirs de l'information-documentation, permet de prolonger la réflexion, en structurant progressivement la définition d'une progression spécifique et raisonnée. Il s'agit ensuite, avec l'étude des programmes de lycée, de définir au mieux la programmation des apprentissages, en considération des pratiques professionnelles, des leçons des recherches relatives au développement psychologique et cognitif de l'enfant et des liens à construire et à consolider, depuis l'information-documentation, avec les différentes disciplines et leurs programmes (qui sont par ailleurs très vraisemblablement amenés à évoluer).

Si la discipline de Technologie a un rôle essentiel à jouer dans le développement d'une culture de l'information, par le développement de compétences informatiques chez les élèves, la spécificité de l'information-documentation est à rappeler et ses savoirs à considérer pour ce qu'ils sont, après cette lecture critique des programmes. Sur des bases existantes à consolider, ce domaine d'enseignement permet le développement parallèle et complémentaire d'une culture de l'information, et d'une culture médiatique partagée avec d'autres disciplines.

On voit combien le morcellement n'est pas satisfaisant, pour le développement des notions de l'information-documentation, sans cohérence dans les programmes, d'une part, sans reconnaissance pourtant essentielle d'une expertise et d'une spécialité professionnelle, d'autre part. Avec l'approche actuelle, qui privilégie une lecture transversale de ces notions, supposant effectivement des projets collaboratifs, il manque une lisibilité des enjeux et savoirs spécifiques à l'information-documentation, abordés par et avec les élèves, pour qu'ils développent une réelle culture de l'information. Le professeur documentaliste est le garant de cette cohérence et de cette

Mars 15

lisibilité, si bien que cette lecture critique des programmes engage à la définition, dans le curriculum en information-documentation, d'une progression spécifique particulière. Celle-ci ne suppose pas un cadre figé, mais un programme en information-documentation qui engage pour l'avenir le développement d'une culture de l'information, avec une nécessaire incitation, à inscrire des notions parmi les autres disciplines ou curricula, avec des lectures spécifiques qui engagent la transversalité et l'intervention collaborative quand elle est cohérente et justifiée.

2. Quelles difficultés principales voyez-vous dans la mise en œuvre d'un socle commun ?

Sans doute convient-il, selon la FADBEN, de ne pas disperser les savoirs dans un ensemble global, mais bien de parvenir à trouver l'équilibre entre un socle commun et le développement des compétences et connaissances qui respecte la spécificités des savoirs, avec des domaines d'enseignement ou disciplines qui ont un rôle clair dans la mise en œuvre du Socle commun, ainsi entre autres pour l'information-documentation portée par le professeur documentaliste, en qualité d'enseignant.

La question de l'évaluation est essentielle . Elle doit permettre à chaque enseignant de faire reconnaître ses compétences spécifiques, disciplinaires, ainsi que son apport dans les domaines transversaux. Il en va de la lisibilité de l'évaluation pour les enseignants, pour les élèves et pour les familles.

Précisons, en lien avec sa réflexion sur le Socle commun, adressée au CSP¹⁵, que la FADBEN souhaite qu'il soit fait mention des savoirs (connaissances et compétences) en information-documentation, en référence au domaine de rattachement des professeurs documentalistes que sont les Sciences de l'information et de la communication (SIC). Ce point important relève d'une lisibilité essentielle, mais aussi d'une condition, parmi d'autres, à la réussite de la mise en œuvre d'un Socle commun, en particulier en considération de ces savoirs spécifiques.

3. Quelles connaissances ou compétences en documentation peuvent être attendues de tous les élèves en fin de Cycle 3 ? En fin de Cycle 4 ? Avec quels niveaux de maîtrise au cours de chaque cycle ? A quels moments de la scolarité situez-vous des paliers dans les apprentissages ? Pouvez-vous caractériser ces paliers ?

15 . Disponible sur : <http://fadben.asso.fr/Reflexion-sur-le-projet-de-Socle.html>



Des éléments de réponse à cette question sont proposés dans les réponses aux première et septième questions de cette contribution. Ces travaux s'appuient en particulier sur une étude du développement psychologique et cognitif des élèves, avec un article publié dans le Médiadoc n°12, en juin 2014, « Quelle progression pour l'enseignement info-documentaire et l'EMI ? » (p. 12-18), publié en ligne sur <http://www.fadben.asso.fr/Quelle-progression-pour-1.html>, article encouragé par André Tricot, professeur en psychologie, coordinateur du groupe de travail auprès du CSP pour le cycle 2. Cet article répond à la question des paliers, qui a participé à l'élaboration d'une progression en information-documentation telle que proposée dans cette contribution.

Précisons ici que, **en fin de cycle 3**, c'est-à-dire à l'issue de l'année de sixième, selon cette progression élaborée en information-documentation, les élèves ont acquis les capacités suivantes, :

- se familiariser avec le centre de ressources du collège, se repérer dans l'espace, dans le fonds documentaire ;
- différencier les supports et types de document existants ;
- comprendre la structure d'un livre documentaire, d'un périodique, d'un site web ;
- identifier l'auteur et l'éditeur d'un ouvrage ;
- identifier l'auteur d'un article de périodique, d'une page web ;
- définir les mots-clés utiles à une recherche ;
- savoir utiliser les outils de recherche (index et sommaire d'un livre documentaire, barre de recherche d'un moteur de recherche) ;
- distinguer navigateur et moteur de recherche ;
- définir un moteur de recherche et un portail en ligne ;
- utiliser la navigation arborescente et hypertextuelle pour rechercher des informations ;
- choisir entre plusieurs documents (livres documentaires, périodiques, pages web), lors d'une recherche selon leur pertinence, selon leur fiabilité, selon leur validité ;
- définir des critères simples de fiabilité de l'information ;
- réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information ;
- connaître les principaux médias ;
- définir les médias d'actualité et connaître des exemples variés ;
- comprendre la fiction comme information ;
- faire la différence entre Internet et web, entre web et médias sociaux ;
- connaître des exemples de médias sociaux en ligne et leur utilité ;
- avoir des notions sur l'évolution de la communication ;
- se poser des questions sur les traces qu'on laisse sur le web ;
- réfléchir aux conséquences des publications et objets publiés, en termes de morale, de droit.



En fin de cycle 4, c'est-à-dire à l'issue de l'année de troisième, les élèves ont acquis les capacités suivantes, à partir de paliers successifs :

- comprendre le fonctionnement d'une base de données, en tant qu'outil permettant l'enregistrement et l'accès à l'information ;
- commencer à maîtriser son environnement informationnel et son évolution, avec la connaissance de ressources de référence (numériques, imprimées) ;
- définir le ou les types de document à consulter selon le besoin d'information ;
- faire le lien entre l'instabilité documentaire et la conception des documents numériques (en lien avec des connaissances, par exemple, sur les bases de données) ;
- identifier et reporter les références d'un document (auteur, titre, édition, collection, date de publication, nombre de pages, URL...) ;
- connaître des exemples d'éditions et de collections ;
- définir les mots-clés utiles à une recherche et modifier sa recherche selon les résultats et le besoin d'information (initial et nouveau) ;
- savoir utiliser le catalogue du CDI ;
- comprendre les principes intellectuels de la classification et du référencement ;
- comprendre le lien entre une base de données et un outil de recherche ;
- connaître plusieurs outils de recherche et leur fonctionnement ;
- définir son besoin d'information ;
- choisir un outil de recherche selon la définition du besoin d'information ;
- connaître le principe de la veille informationnelle et de son fonctionnement ;
- choisir entre plusieurs documents (livres documentaires, périodiques pages web), lors d'une recherche, selon le besoin d'information, selon leur pertinence (associée au besoin d'information), selon leur fiabilité, selon leur validité ;
- maîtriser des critères permettant de préciser la pertinence et l'évaluation d'une information ;
- réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information ;
- savoir citer d'autres travaux à l'intérieur d'une production documentaire ;
- connaître plusieurs médias et les bases de leur modèle économique ;
- connaître différents types d'information (en particulier par le rapport au jugement de valeur : connaissance, opinion, plaisir) ;
- connaître les principaux médias sociaux en ligne et leur modèle économique, cerner l'évolution récente des médias sociaux ;
- connaître les bases de l'économie de l'information associée à l'Internet, et en particulier celles des médias sociaux en ligne (publicité, publicité ciblée) ;
- comprendre le rôle de la médiatisation d'une information dans la construction d'une culture informationnelle, faire le lien entre médiatisation et critères d'évaluation de l'information ;
- faire le lien entre l'économie de l'information et les enjeux relatifs à la présence numérique et à la construction d'une identité numérique ;
- connaître les règles de droit concernant le droit de propriété intellectuelle et de droit à l'image ;
- connaître ses droits et devoirs, en tant qu'utilisateur des médias sociaux en ligne et des outils de publication numériques, en relation avec la législation en vigueur ;

Mars 15

- connaître les questions morales et légales, de manière simple, posées par le développement des bases de données et par l'ensemble des solutions de stockage de données informationnelles sur des serveurs distants.

4. Quels sont les liens possibles avec les autres disciplines dans le cadre du projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture ? (Vous pouvez là aussi illustrer votre propos à travers une ou deux situations qui vous paraîtraient particulièrement pertinentes).

En information-documentation, actuellement, plusieurs dispositifs pédagogiques se prêtent à la collaboration avec d'autres disciplines. L'absence de curriculum en information-documentation peut être un obstacle à la mise en œuvre de telles collaborations, dans les établissements. En effet, plusieurs notions peuvent être développées de manière transversale, selon des approches différentes et/ou complémentaires selon les spécialités, avec des échanges qu'il convient d'appuyer dans les programmes de chaque discipline d'une part, et dans les dispositifs transdisciplinaires d'autre part (Histoire des Arts, Travaux personnels encadrés, Accompagnement personnalisé...).

Avec le Français, des liens sont possibles autour des notions d'**Auteur**, mais aussi, en complémentarité, en termes d'**Édition**, de **Référencement**.

Avec la Technologie, des complémentarités réelles existent entre les aspects techniques ou informatiques et les aspects pratiques ou informationnels, autour des notions de **Média**, de **Médias sociaux** (en ligne), d'**Internet**, et autour des **environnements informationnels**. S'il existe une culture de l'informatique, qui s'exprime ainsi à travers le développement et l'évolution de certains sites web, en particulier de médias sociaux, ou encore à travers les marques laissés dans l'histoire d'Internet par certains individus, on peut considérer, d'une part, que cette culture entre dans les problématiques associées à l'accès et/ou à la diffusion de l'information et de la documentation, et, d'autre part, que c'est une voie idéale pour envisager des collaborations riches et complémentaires entre information-documentation et technologie, la spécificité d'un enseignement indépendant de l'informatique ne nous paraissant pas pertinente pour l'école primaire et le collège.

Avec l'Éducation civique, des projets sont à mener autour des questions de **Droit de l'information**, d'**Éthique de l'information**, voire d'**Économie de l'information**.

Depuis l'information-documentation, les liens sont possibles avec toutes les disciplines lorsqu'il s'agit d'aborder la recherche d'information et l'exploitation de l'information, avec une cohérence permise par l'information-documentation, autour des notions de **Navigation**, de **Moteur de recherche**, de **Mot clé**, de **Requête**, d'**Évaluation de l'information**, de **Pertinence**, de **Production documentaire**.



CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES

Il nous semble que l'essentiel, dans une démarche qui peut être celle de projet, tient en la nécessité d'articuler les savoirs spécifiques à chaque champ disciplinaire, dont l'information-documentation, dans un enseignement qui permette aux élèves de les distinguer. C'est là une étape préalable à la compréhension des enjeux qui s'y réfèrent.



5. Pourriez-vous décrire explicitement et concrètement quelques situations exemplaires d'évaluation, qu'il serait possible de relier aux contenus essentiels proposés dans les programmes ?

L'évaluation est essentielle dans l'acte d'enseigner. Elle caractérise une compétence professionnelle spécifique qui renvoie à une matière « disciplinaire » propre à chaque enseignant. Elle est sa marque, qui permet aux élèves de se situer et de progresser.

L'évaluation est un sujet complexe pour les professeurs documentalistes. Beaucoup d'entre eux écartent l'idée de la notation, mais avec une difficulté à donner lecture de la progression de chaque élève en information-documentation. Le mode d'évaluation du Socle commun de 2006 a été reçu favorablement par de nombreux collègues, dans son objectif de donner une lisibilité à l'acquisition des connaissances et compétences aux élèves, aux équipes pédagogiques et aux parents. Toutefois, construit à partir de programmes existants et axé essentiellement sur des compétences procédurales en termes d'information-documentation, ce mode d'évaluation souffre de plusieurs défauts, qui peuvent sans doute être dépassés à l'heure actuelle.

L'évaluation est multiple, et participe directement des méthodes pédagogiques mises en œuvre, ainsi des méthodes expositive, active et interrogative au sujet desquelles Pascal Duplessis propose un article éclairant¹⁶. L'évaluation sommative est essentielle, mais l'information-documentation, dans le cadre d'une pédagogie de projet, fait appel à des évaluations formatrice et formative qui permettent de mesurer la progression de l'élève, pour l'enseignant, mais aussi pour l'élève. Trois exemples sont particulièrement intéressants et mis en œuvre.

Dans ce contexte les évaluations formatrice et formative apportent une complémentarité qui doit permettre aux élèves de s'impliquer en participant à l'élaboration des critères attendus dans la réalisation du travail, tout en rappelant l'apport essentiel de l'évaluation, en terme d'attendus et de remédiation, par le professeur.

1. Le portfolio

Mis en avant depuis plusieurs années, le principe du portfolio, qu'il soit imprimé ou numérique, peut être un exemple intéressant d'évaluation intelligente des élèves. En effet, la production et la conservation de traces de travail, qui supposent un retour postérieur sur ces éléments, peut favoriser, pour l'élève et pour les parents, mais aussi bien sûr pour les enseignants, un moyen d'apprécier l'évolution ou le développement des compétences et connaissances¹⁷.

16 . DUPLESSIS Pascal. Les méthodes pédagogiques en information-documentation. *In* Les Trois Couronnes (Didactique de l'information-documentation et identité professionnelle de l'enseignant documentaliste. Site de Pascal Duplessis) [en ligne], 05/2014. Disponible sur : <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/outils/les-methodes-pedagogiques-en-information-documentation>

17 . Au sujet du portfolio, on peut consulter les travaux d'Agnès Montaigne, en particulier MONTAIGNE Agnès. Enseigner la recherche d'information. Progression, traces et évaluations dans un curriculum info-documentaire. *In* Médiadoc, juin 2013, n° 10. Disponible sur : <http://fadben.asso.fr/Enseigner-la-recherche-d.html>



Dans le cadre d'une collaboration, dans le dispositif d'Histoire des Arts, choisi ici car propice au principe de portfolio (partagé en interdisciplinarité) par le caractère fragmenté des œuvres, il s'agit d'accompagner le travail sur ces dernières, avec les étapes de recherche relatives, selon le niveau des élèves, au besoin d'information, au questionnement, à la recherche des informations et à la production de réponses ou d'une synthèse.

Dans le cadre d'une activité de recherche propre à l'information-documentation, on peut penser une progression des recherches, par exemple sur l'objet « réseaux sociaux numériques ». En Cinquième, les élèves sont amenés à répondre à des questions relatives à un exemple de réseau social, individuellement ou en binôme, au sujet de l'identité et de l'utilité du réseau, au sujet de son modèle économique, au sujet de son éthique, en termes d'avantages et d'inconvénients. L'évaluation peut être effectuée par des pairs, avec un échange des sujets, vers une production finale publiée. De même, on peut penser de nouveau la recherche en Troisième, en se référant, avec le portfolio, aux recherches effectuées deux ans auparavant, afin tout d'abord de définir un besoin d'information plus important, afin de lire la progression des apprentissages, et enfin de développer des connaissances en comparaison deux documents produits par l'élève.

Le portfolio permet en outre de faire référence, pour l'élève et pour l'enseignant, à une grille d'évaluation par compétences et connaissances, si ce type d'évaluation est toujours considéré comme pertinent par le Conseil supérieur des programmes.

2. Le document de collecte

Plus spécifique à un travail de recherche d'information et d'exploitation de l'information, le document de collecte apparaît comme le moyen d'une évaluation et d'une appropriation de l'information par l'élève, mais aussi comme un mode d'évaluation en cours d'activité¹⁸. A l'instar du portfolio, mais dans le cadre d'une activité pédagogique ponctuelle (qui peut être intégrée dans le portfolio), le document de collecte, manuscrit ou numérique, est un moyen de garder des traces du processus de recherche et d'exploitation de l'information. C'est donc une possibilité pour l'enseignant et pour l'élève d'évaluer les différentes étapes, et donc bien la maîtrise des savoirs et savoir-faire définis comme objectifs de la séquence ou du projet, plutôt que la seule finalité, laquelle ne permet pas, bien souvent, de mesurer les différentes capacités visées.

3. Le carnet de bord

Dernier exemple, particulier au projet sur le temps moyen que sont les TPE, ou travaux personnels encadrés, le carnet de bord a été étudié par Anne Cordier et Vincent Liquète, enseignants chercheurs en Sciences de l'information et de la communication¹⁹.

18 . Voir Le document de collecte : quand la recherche documentaire devient écriture, mémoire et partage. In Doc pour docs [en ligne], 08/04/2014. Disponible sur : <http://www.docpourdocs.fr/spip.php?article539>

19 . CORDIER Anne. LIQUÈTE Vincent. La translittératie, un facteur de réagencement de l'organisation scolaire ? [In 19ème Colloque Bilatéral Franco-Roumain en Sciences de l'Information et de la Communication, Mars 2013], In Romania, p. 8-12 Disponible en ligne sur : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01066402/document



Quand le portfolio relève d'une volonté de conserver les traces d'une progression globale en information-documentation, le carnet de bord des TPE est une exigence officielle du dispositif. Il est intéressant d'observer, avec les chercheurs, afin de réfléchir également au développement du portfolio et du document de collecte, que cet outil de travail n'est pas un outil d'usage évident pour les élèves, et qu'il est surtout considéré comme un moyen d'évaluer leur travail, pour le professeur, plutôt que pour les élèves eux-mêmes. Pour autant, cet outil peut participer d'une évaluation formatrice essentielle, que l'on peut aussi appliquer pour des dispositifs de collège, dans le cadre de projets menés à l'année sur un thème précis (les médias d'actualité, les médias sociaux) ou dans le cadre du dispositif de l'Histoire des Arts, avec une évaluation du carnet de bord qui permet de mieux mesurer les acquisitions des élèves, au-delà d'une évaluation sommative qui passe en effet à côté de l'essentiel des démarches intellectuelles effectuées.

Les capacités évaluées en fin de cycles

Si l'on reprend l'ensemble des capacités attendues en fin de sixième (fin de cycle 3), on constate que ces modes d'évaluation en activité permettent d'évaluer les capacités suivantes, de manière évidente, tout en participant de l'acquisition des autres compétences :

- identifier l'auteur et l'éditeur d'un ouvrage ;
- identifier l'auteur d'un article de périodique, d'une page web ;
- définir les mots-clés utiles à une recherche ;
- savoir utiliser les outils de recherche (index et sommaire d'un livre documentaire, barre de recherche d'un moteur de recherche) ;
- utiliser la navigation arborescente et hypertextuelle pour rechercher des informations ;
- choisir entre plusieurs documents (livres documentaires, périodiques, pages web), lors d'une recherche selon leur pertinence, selon leur fiabilité, selon leur validité ;
- définir des critères simples de fiabilité de l'information.

Pour l'issue de l'année de troisième (fin de cycle 4), les capacités suivantes sont ainsi ciblées, dont le nombre montre tout l'intérêt de la mise en place d'un portfolio au collège :

- comprendre le fonctionnement d'une base de données, en tant qu'outil permettant l'enregistrement et l'accès à l'information ;
- commencer à maîtriser son environnement informationnel et son évolution, avec la connaissance de ressources de référence (numériques, imprimées) ;
- définir le ou les types de document à consulter selon le besoin d'information ;
- identifier et reporter les références d'un document (auteur, titre, édition, collection, date de publication, nombre de pages, URL...) ;
- connaître des exemples d'éditions et de collections ;
- définir les mots-clés utiles à une recherche et modifier sa recherche selon les résultats et le besoin d'information (initial et nouveau) ;
- savoir utiliser le catalogue du CDI ;
- comprendre les principes intellectuels de la classification et du référencement ;
- comprendre le lien entre une base de données et un outil de recherche ;
- connaître plusieurs outils de recherche et leur fonctionnement ;
- définir son besoin d'information ;
- choisir un outil de recherche selon la définition du besoin d'information ;

Mars 15



- connaître le principe de la veille informationnelle et de son fonctionnement ;
- choisir entre plusieurs documents (livres documentaires, périodiques pages web), lors d'une recherche, selon le besoin d'information, selon leur pertinence (associée au besoin d'information), selon leur fiabilité, selon leur validité ;
- maîtriser des critères permettant de préciser la pertinence et l'évaluation d'une information ;
- réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information ;
- savoir citer d'autres travaux à l'intérieur d'une production documentaire ;
- comprendre le rôle de la médiatisation d'une information dans la construction d'une culture informationnelle, faire le lien entre médiatisation et critères d'évaluation de l'information ;
- connaître les règles de droit concernant le droit de propriété intellectuelle et de droit à l'image ;
- connaître ses droits et devoirs, en tant qu'utilisateur des médias sociaux en ligne et des outils de publication numériques, en relation avec la législation en vigueur.

6. Pourriez-vous présenter, de manière synthétique, les principaux résultats de la recherche dans votre champ disciplinaire, les débats qui le traversent, votre position sur ces débats et leurs conséquences sur les choix à faire pour les programmes ?

Le travail des professeurs documentalistes et l'information-documentation est très étroitement associé aux Sciences de l'information et de la communication (SIC). C'est en particulier le cas pour ce qui affère à la pédagogie et aux savoirs spécifiques de l'information-documentation. Pour autant, cette association est relativement récente, avec des échanges très importants, de même que dans les champs de recherche associés des SIC, avec les Sciences de l'information et de la documentation, avec les Sciences de l'éducation, avec la Sociologie et avec l'Informatique. Dans ce cadre, la FADBEN, en tant qu'association professionnelle, établit des relations entre la recherche scientifique et les pratiques professionnelles des professeurs documentalistes du secondaire.

Deux grands débats traversent le champ disciplinaire, le premier associé à la notion de culture de l'information, le second à la notion d'autonomie des apprenants.

1. La place de l'information-documentation dans le développement d'une culture de l'information

Depuis 2003, la réflexion sur la formalisation d'un curriculum en information-documentation s'est construite avec pour objectif de développer la culture de l'information des élèves. Cette culture concerne plusieurs champs, ou littératies, suivant les repères proposés par Alexandre Serres en 2012. Elle concerne la culture informatique, la culture médiatique et la culture informationnelle²⁰, l'ensemble étant porteur d'autant de savoirs à faire acquérir aux élèves.

20 . SERRES Alexandre. Repères sur la translittératie. Séminaire GRCDI. 07/09/2012. Disponible sur : http://culturedel.info/grcdi/wp-content/uploads/2012/09/Seminaire-GRCDI-2012_texte-A.Serres.pdf

La FADBEN considère que l'information-documentation est essentielle pour cette acquisition. Ainsi, selon les réflexions et propositions rédigées dans cette contribution, on voit la place évidente du domaine d'enseignement des professeurs documentalistes dans cet ensemble, depuis l'information et la documentation, en respectant les évolutions conceptuelles des trente dernières années, pour la dimension théorique tout comme dans les pratiques.

Si nous ne sommes pas favorables au développement d'un enseignement spécifique de l'informatique à l'école primaire et au collège, nous défendons la complémentarité de la technologie et de l'information-documentation. La technologie paraît la première concernée par la culture de l'informatique, en termes d'évolution des techniques, et l'information-documentation la première au sujet de l'accès et de la diffusion de l'information.

Enfin, au sujet de la culture médiatique, portée en France par le CLEMI, centre bien connu des professeurs documentalistes, qui axe son travail autour de la notion de média, il convient de cerner là encore quelques spécificités partagées.

2. L'autonomie des apprenants, ou comment « apprendre à apprendre »

Deux positions s'opposent au sujet de l'autonomie. Ainsi, quand certains estiment que l'on doit proposer un service CDI accessible librement en collège et en lycée, avec un accompagnement des usages, de manière informelle, d'autres estiment que l'autonomie ne peut être un préalable et qu'il convient d'abord d'organiser des ressources didactisées, documents et lieux, afin de développer des apprentissages formalisés, plutôt que de laisser les compétences et connaissances se construire en autodidaxie.

La FADBEN considère que la volonté d'un service accessible en autonomie rejoint des politiques universitaires qui ne sont pas adaptées au secondaire, *a fortiori* en collège. L'autodidaxie est un « phénomène » marginal. Nous observons que, au-delà des observations faites sur le terrain, ce positionnement est majoritaire parmi les chercheurs, en France au sein du GRCDI, du GRIDEA, au niveau international dans les réflexions professionnelles et institutionnelles de l'IFLA (section *School libraries*) et de l'UNESCO (en particulier par rapport à l'Éducation aux médias et à l'information).



7. Auriez-vous des recommandations à faire sur la forme et l'écriture des futurs programmes ?

Pour ce qui concerne l'information-documentation, la FADBEN estime que, au cœur d'un curriculum en information-documentation, la rédaction de programmes spécifiques permet la cohérence des apprentissages relatifs au développement d'une culture de l'information chez les élèves. Ce cadrage souhaité par les collègues professeurs documentalistes, dans leur spécialité, peut suivre de manière pertinente les préconisations du GRCDI, de 2010, en particulier autour de quatre champs :

- Environnements informationnels et numériques ;
- Processus d'information et de documentation ;
- Recul critique sur les médias, les TIC et l'information ;
- Responsabilité légale et éthique relative à l'information.

Dans chaque champ, pour chaque niveau, il convient de préciser, sous forme de recommandations, dans un premier temps les objectifs, puis les notions qui correspondent aux objectifs, selon le développement psychologique et cognitif des élèves, puis les capacités qui correspondent aux objectifs et aux notions. Enfin, des exemples d'activités permettent de donner une lisibilité concrète, pour les parents et pour les enseignants, avec un souci d'explicitier la transversalité envisageable avec d'autres domaines d'enseignement ou disciplines.

Nous faisons référence aux champs présentés dans les préconisations du GRCDI et aux notions essentielles de l'information-documentation présentées en particulier dans le Wikinotions Info-Doc, disponible sur <http://fadben.asso.fr/wikinotions/>

Classe de sixième

Les notions présentées en italique font l'objet d'une découverte. Les autres d'une initiation.

L'enseignement de l'information-documentation en classe de sixième a une triple visée :

- consolider, enrichir et structurer les acquis de l'école primaire ;
- préparer à l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à la maîtrise de l'information ;
- développer la capacité à utiliser les ressources imprimées et numériques de manière critique.

1. Environnements informationnels et numériques

A l'école primaire, les élèves ont eu l'occasion de se familiariser avec les outils informatiques et avec quelques ressources numériques adaptées. Ils ont par ailleurs découvert différents espaces

informationnels (BCD, bibliothèque ou médiathèque, Internet). Ils ont été initiés aux notions de document, de document numérique, de document numérique en ligne.

En sixième, il s'agit de consolider ces notions et de permettre aux élèves, progressivement, tout au long du collège, de s'approprier des environnements qu'ils doivent adapter à leurs besoins.

Objectifs

La connaissance des environnements informationnels et numériques a pour objectif :

- de permettre aux élèves d'utiliser ces outils selon leurs besoins ;
- de favoriser l'appropriation progressive de ces environnements.

Notions	Capacités	Commentaires
<p>1.1. Espace informationnel</p> <p>Centre de ressources</p> <p>Bibliothèque / CDI</p> <p><i>Signalétique</i></p> <p><i>Catalogue</i></p>	<p>Se familiariser avec le centre de ressources du collège : se repérer dans l'espace, dans le fonds documentaire</p>	<p>La découverte du centre de ressources se fait en début d'année pour que l'élève s'approprie cet espace assez tôt pour y venir sur le temps libre.</p> <p>Dans l'année, des projets menés avec d'autres enseignants viennent conforter cette familiarisation avec le centre de ressources.</p>
<p>1.2. Document</p> <p>Support</p> <p>Type de document</p> <p>Document numérique en ligne</p> <p>Structure du document</p> <p>Périodicité</p>	<p>Différencier les supports et types de document existants ; distinguer support d'information et outil informatique</p> <p>Comprendre la structure d'un livre documentaire, d'un périodique, d'un site web</p>	<p>Dans le cadre d'une recherche documentaire, on peut réduire la recherche à certains types de document (ou imposer certains types de document).</p> <p>La manipulation est essentielle pour développer ces connaissances, en partant des acquis de l'école primaire et des usages informels des élèves.</p>
<p>3. Source</p> <p>Auteur</p> <p>Référence</p>	<p>Identifier l'auteur et l'éditeur d'un ouvrage</p>	<p>En collaboration avec les enseignants de Français, il s'agit de s'assurer de l'acquisition de</p>

Mars 15

<i>Edition</i>	Identifier l'auteur d'un article de périodique, d'une page web	ces notions essentielles avant d'approfondir la notion de source.
<p>2. Processus d'information et de documentation</p> <p>A l'école primaire, les élèves ont été initiés à la recherche documentaire, dans des ouvrages imprimés et sur le web. Ils ont été sensibilisés aux notions de structure du document, de type d'information, mais aussi de moteur de recherche et d'annuaire en ligne.</p> <p>Tout au long du collège, il s'agit de développer des projets disciplinaires, en appui sur l'information-documentation, afin de prolonger dans la durée le développement de compétences de recherche d'information et de production documentaire, en favorisant l'acquisition de savoirs et de savoir-faire associés à ces activités.</p>		
Objectifs		
<p>Les connaissances et compétences relatives au processus d'information et de documentation ont pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de permettre aux élèves de connaître les notions associées à la recherche d'information et à la production documentaire, pour maîtriser ces activités ; - de favoriser progressivement l'accès à l'autonomie et à l'esprit critique dans ces activités scolaires et extra-scolaires. 		
Notions	Capacités	Commentaires
<p>2.1. Indexation</p> <p>Mot clé</p> <p>Index</p>	<p>Définir les mots-clés utiles à une recherche.</p> <p>Savoir utiliser les outils de recherche (index et sommaire d'un livre documentaire, barre de recherche d'un moteur de recherche)</p>	<p>La notion de mot clé est complexe pour les élèves. Il ne s'agit pas d'attendre des méthodes figées, mais de trouver en quoi la réflexion sur les liens entre requête et résultat rend la recherche plus efficace.</p>
<p>2.2. Recherche d'information</p> <p>Moteur de recherche</p> <p>Requête</p> <p>Portail (en ligne)</p>	<p>Distinguer navigateur et moteur de recherche. Définir un moteur de recherche et un portail en ligne.</p>	<p>Cette initiation s'appuie si possible sur des projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p>

<p>Navigation</p>	<p>Utiliser la navigation arborescente et hypertextuelle pour rechercher des informations.</p>	<p>L'acquisition se nourrit des pratiques et apports des élèves, ainsi que des connaissances acquises au sujet des environnements informationnels et numériques (en particulier sur la structure du document).</p>
<p>2.3. Exploitation de l'information</p> <p>Évaluation de l'information</p> <p>Pertinence</p> <p>Production documentaire</p>	<p>Choisir entre plusieurs documents (livres documentaires, périodiques, pages web), lors d'une recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - selon leur pertinence, - selon leur fiabilité, - selon leur validité. <p>Définir des critères simples de fiabilité de l'information.</p> <p>Réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information.</p>	<p>Comme pour la recherche d'information, son exploitation, vers une production de l'élève, relève si possible de projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p> <p>Les notions de pertinence et de fiabilité sont complexes, leur appropriation est progressive. On part de considérations simples. C'est à l'élève, au fur et à mesure des activités, de définir lui-même les critères, à partir des évaluations de ses recherches. Le professeur documentaliste complète et structure les éléments apportés par l'élève dans la phase de remédiation.</p>

3. Recul critique sur les médias, les TIC et l'information

A l'école primaire, les élèves ont été initiés à la lecture des médias d'actualité imprimés, ainsi qu'à celle des sites web. Ils ont découvert la notion complexe de médias sociaux en ligne.

Au collège, l'approche par discipline conduit à développer des considérations spécifiques sur les médias et la culture numérique, eu égard à la notion d'information. En information-documentation, il s'agit de consolider et développer les connaissances sur la forme, dans un premier temps, puis sur l'exploitation de l'information, en relation avec les apprentissages relatifs au document et à la recherche d'information. S'il est bien question d'approches spécifiques, il n'en

est pas moins précieux de mettre en avant des approches pluridisciplinaires, afin de donner du sens à ces apprentissages.

Par ailleurs, l'arrivée des élèves au collège marque pour eux un changement de contexte, avec un bouleversement des relations et une ouverture plus importante à la pratique de l'informatique sans surveillance (pratique des médias sociaux, accès indépendant à l'information). L'école apporte des connaissances essentielles pour développer une autonomie des élèves, de manière progressive, tout au long du collège, par rapport à ces accès nouveaux et multiples. L'information-documentation et la technologie sont particulièrement concernées par ces apprentissages.

Objectifs

L'approche des médias, des TIC et de l'information a pour objectif :

- de développer la culture informationnelle des élèves (médias, médias d'actualité, accès à l'information) ;
- de favoriser la pratique autonome et critique des outils numériques.

Notions	Capacités	Commentaires
<p>3.1. Information</p> <p>Média</p>	<p>Connaître les principaux médias.</p> <p>Définir les médias d'actualité et connaître des exemples variés.</p> <p>Comprendre la fiction comme information.</p>	<p>Les séances de découverte du centre de ressources du collège sont l'occasion de développer ces connaissances.</p> <p>La Semaine de la presse et des médias peut être un appui à ces apprentissages, avec la disposition de nombreux titres et la mise en place d'activités variées.</p>
<p>3.2. Espace informationnel</p> <p>Médias sociaux (en ligne)</p> <p>Internet</p> <p>Site web</p>	<p>Faire la différence entre Internet et web, entre web et médias sociaux.</p> <p>Connaître des exemples de médias sociaux en ligne et leur utilité.</p> <p>Avoir des notions sur l'évolution de la communication.</p>	<p>Ces apprentissages peuvent faire l'objet d'approches complémentaires entre la technologie (sur l'aspect technique) et l'information-documentation (sur l'aspect pratique), avec des projets en commun qui permettent de faire sens.</p>
<p>3.3. Exploitation de l'information</p> <p><i>Identité numérique</i></p>	<p>Se poser des questions sur les traces qu'on laisse sur le web.</p>	<p>La notion d'identité numérique est complexe, comme celle de</p>



		<p>présence numérique. Pourtant, dès la sixième, elle peut susciter un débat, autour des pratiques réelles ou connues des élèves sur les médias sociaux en ligne.</p>

4. Responsabilité légale et éthique relative à l'information

A l'école primaire, les élèves ont été initiés aux questions liées au droit de l'information, en particulier à partir de leur pratique de l'information en classe (publications de travaux) ou à la maison (publications personnelles sur le web). Ils ont découvert les notions complexes de discours et d'éthique de l'information.

Au collège, il s'agit d'accompagner les pratiques numériques en suscitant la réflexion sur l'éthique et la morale associées à l'information, en particulier l'information en ligne. Cet axe rejoint la lecture critique des médias d'actualité, mais encore la publication numérique scolaire et extra-scolaire des élèves.

Objectifs

Le travail autour du droit et de l'éthique a pour objectif :

- de permettre aux élèves de se poser les questions morales sur leurs pratiques de publication ;
- de commencer à susciter un esprit critique à l'égard de l'information.

Notions	Capacités	Commentaires
4.1. Information <i>Droit de l'information (découverte)</i>	Réfléchir aux conséquences des publications et objets publiés, en termes de morale, de droit.	Sans aller dans le détail des lois, il s'agit là de susciter la réflexion et la responsabilisation de l'élève sur ses pratiques ou sur celles des pratiques de ses pairs.

Classe de cinquième

Les notions soulignées sont déjà développées en sixième. Les notions présentées en italique sont le sujet d'une découverte. Les autres d'une initiation.

En classe de cinquième, après une consolidation des apprentissages fondamentaux autour des notions organisatrices de document, de source et d'information, dans un nouvel environnement de travail qui permet par ailleurs d'engager des projets autour de la recherche d'information et de son exploitation, il convient d'approfondir certaines notions engagées en sixième, mais aussi d'initier des notions nouvelles pour les élèves, eu égard à leur développement et à leurs nouvelles capacités cognitives.

Le travail de publication par les élèves est une entrée importante pour le développement des notions qui y sont associées pour ce niveau (document, document numérique en ligne, auteur, édition, média, type d'information, économie de l'information, médias sociaux, Internet, identité

Mars 15

numérique, droit de l'information). De même, l'entrée par les pratiques personnelles des élèves est essentielle, autour de son statut d'auteur, de ses recherches, de son inscription dans les environnements informationnels et numériques.

1. Environnements informationnels et numériques

En cinquième, les élèves sont amenés à réinvestir leurs compétences de travail dans le centre de ressources de l'établissement. A partir de leurs connaissances sur le document, en tant qu'objet, les notions essentielles sont approfondies en mettant l'accent sur la publication et l'édition des documents.

Objectifs

La connaissance des environnements informationnels et numériques a pour objectif :

- de maîtriser l'accès physique à l'information, dans le collège ;
- de connaître les modes de production des documents imprimés et numériques.

Notions	Capacités	Commentaires
<p>1.1. Espace informationnel</p> <p><u>Centre de ressources</u> <u>Bibliothèque / CDI</u> <u>Signalétique</u></p> <p>Hébergement (en ligne)</p>	<p>Connaître le centre de ressources du collège : se repérer dans l'espace, dans le fonds documentaire, trouver les documents dont on a besoin.</p> <p>Comprendre le principe de stockage des informations en ligne.</p>	<p>Dans l'année, des projets menés avec d'autres enseignants visent à conforter la familiarisation avec le centre de ressources.</p> <p>Les apprentissages associés à des aspects techniques de l'Internet peuvent être envisagés en lien avec l'enseignement de Technologie.</p>
<p>1.2. Document</p> <p><u>Support</u> <u>Type de document</u> <u>Document numérique en ligne</u></p> <p>Publication</p>	<p>Pour chaque support, connaître le modèle de publication, de production documentaire.</p>	<p>Pour la publication comme pour l'édition, le témoignage ou la visite d'une entreprise peuvent être bénéfiques à la compréhension de ces objets info-documentaires par l'élève.</p> <p>L'approche de cette notion de publication peut être l'occasion de manipulations : fabrication de livres, initiation au langage HTML...</p>

<p>3. Source</p> <p><u>Auteur</u> <u>Référence</u></p>	<p>Identifier l'auteur et l'éditeur d'un ouvrage. Repérer les références d'un document (titre, édition, date de publication, nombre de pages...).</p>	<p>En collaboration avec l'enseignement du Français, ainsi que lors d'activités de recherche, on amène l'élève à relever les références des documents.</p>
<p>Édition</p>	<p>Connaître quelques exemples d'édition, ainsi que le modèle de la chaîne du livre et de la page web (de l'écriture à la publication).</p>	<p>Cette séquence, au sujet de l'édition, entre dans le cadre d'une découverte du monde professionnel, sur un secteur ciblé.</p>
<p>2. Processus d'information et de documentation</p> <p>En cinquième, les apprentissages de sixième sont approfondis, au sujet des notions déjà développées, avec le souci de préciser, au fur et à mesure du collège, les notions de pertinence et d'évaluation de l'information.</p>		
<p>Objectifs</p>		
<p>Les connaissances et compétences relatives au processus d'information et de documentation ont pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approfondir les notions associées à la recherche d'information et à la production documentaire ; - de favoriser progressivement l'accès à l'autonomie et à l'esprit critique dans ces activités scolaires et extra-scolaires. 		
<p>Notions</p>	<p>Capacités</p>	<p>Commentaires</p>
<p>2.1. Indexation</p> <p><u>Mot clé</u></p> <p>Catalogue</p>	<p>Définir les mots clés utiles à une recherche et modifier sa recherche selon les résultats et le besoin d'information (initial et nouveau).</p> <p>Utiliser le catalogue du CDI pour trouver des documents répondant à un besoin</p>	<p>La notion de mot clé est complexe pour les élèves. En relation avec le travail sur le champ lexical, dans le cadre d'une recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à), on continue à</p>

<p><i>Classement</i> <i>Indexation automatique</i></p>	<p>d'information.</p> <p>Trouver des documents dans le CDI, à partir d'une recherche, sans aide.</p>	<p>développer la pratique des mots-clés.</p> <p>L'intégration dans une recherche est également de mise pour l'utilisation du catalogue du CDI, dès l'initiation (en comparant par exemple les résultats entre catalogue et moteur de recherche).</p>
<p>2.2. Recherche d'information</p> <p><u>Moteur de recherche</u> <u>Requête</u> <u>Portail (en ligne)</u> <u>Navigation</u></p> <p>Outil de recherche</p>	<p>Connaître différents modes de recherche et différents outils de recherche.</p> <p>Connaître les différences entre plusieurs outils de recherche.</p> <p>Connaître simplement le fonctionnement d'un moteur de recherche (collecte des données, indexation automatique, présentation des résultats).</p>	<p>L'ensemble des notions développées en sixième sont approfondies en cinquième.</p> <p>Cet approfondissement s'appuie si possible sur des projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p>
<p>2.3. Exploitation de l'information</p> <p><u>Évaluation de l'information</u></p> <p><u>Pertinence</u></p> <p><u>Production documentaire</u></p>	<p>Choisir entre plusieurs documents (livres documentaires, périodiques, pages web), lors d'une recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - selon leur pertinence, - selon leur fiabilité. - selon leur validité <p>Maîtriser des critères simples de fiabilité de l'information.</p> <p>Réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information, en relation avec la notion de publication.</p>	<p>Comme pour la recherche d'information, son exploitation, vers une production de l'élève, relève si possible de projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p> <p>Pas de différence, dans ce champ, entre la sixième et la cinquième, si ce n'est qu'on insiste sur la qualité de l'auteur, dans l'évaluation de l'information, avec des notions complexes pour lesquelles la maîtrise des deux champs</p>

précédents est primordiale, pour la construction d'un nouveau palier en quatrième.

3. Recul critique sur les médias, les TIC et l'information

En classe de cinquième, en parallèle avec des connaissances sur la publication de documents, les élèves sont initiés à la publication de l'information par les médias d'actualité, mais aussi par les médias, au sens large. Les médias sociaux en ligne sont considérés en tant que vecteur d'informations, de plusieurs types, mais aussi en tant qu'espaces de présence numérique.

Objectifs

L'approche sur les médias, les TIC et l'information a pour objectif :

- de développer la culture informationnelle des élèves (médias, médias d'actualité, accès à l'information) ;
- de cerner le rôle des médias sociaux en ligne vis-à-vis de l'information et de la construction de l'identité numérique de chaque individu.

Notions	Capacités	Commentaires
<p>3.1. Information</p> <p><u>Média</u></p> <p>Type d'information</p> <p><i>Économie de l'information</i></p>	<p>Connaître les principaux médias.</p> <p>Connaître les moyens d'accès à l'information.</p> <p>Connaître différents types d'information (en particulier par le rapport au jugement de valeur : connaissance, opinion, plaisir).</p>	<p>Le travail de collaboration avec le professeur d'Éducation civique peut être approprié, en particulier autour de thèmes citoyens (égalité, inégalités), à travers des recherches documentaires sur plusieurs moyens d'information.</p>
<p>3.2. Espace informationnel</p> <p><u>Médias sociaux (en ligne)</u></p> <p><u>Internet</u></p> <p><u>Site web</u></p>	<p>Connaître des exemples de médias sociaux en ligne et leur utilité.</p> <p>En rapport avec les médias, connaître les bases de l'économie de l'information associée à l'Internet, et en</p>	<p>Ces apprentissages peuvent faire l'objet d'approches partagées entre la technologie (sur l'aspect technique) et l'information-documentation (sur l'aspect pratique), avec des projets en commun qui permettent de faire sens.</p>

Mars 15

	particulier aux médias sociaux en ligne (publicité, publicité ciblée).	Il en va de même, pour certaines études de cas, avec le programme d'Éducation civique.
3.3. Exploitation de l'information <i>Identité numérique</i>	Comprendre les liens entre pratique des médias sociaux et construction de soi. Mesurer les conséquences d'une publication numérique personnelle.	La notion d'identité numérique est complexe, comme celle de présence numérique. En cinquième, l'entrée par l'économie de l'information et la conception des médias sociaux, est une nouvelle entrée pour comprendre les enjeux de cette notion.
<p>4. Responsabilité légale et éthique relative à l'information</p> <p>En classe de cinquième, en particulier à partir de la relation entre la découverte de l'économie de l'information et celle de la notion d'identité numérique, l'élève continue à découvrir le droit de l'information, autour de questions quotidiennes, sur des pratiques personnelles.</p>		
Objectifs		
<p>Le travail autour du droit et de l'éthique a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de permettre aux élèves de se poser les questions morales sur leurs pratiques de publication ; - de continuer de susciter un esprit critique à l'égard de l'information et du droit associé à cette notion. 		
Notions	Capacités	Commentaires
4.1. Information <i>Droit de l'information (découverte)</i>	Mesurer les conséquences des publications et objets publiés, en termes de morale et de droit. Connaître les bases fondamentales du droit de propriété intellectuelle et de	Sans aller dans le détail des lois, il s'agit là de susciter la réflexion et la responsabilisation de l'élève sur ses pratiques ou sur celles de ses pairs, dans la continuité de ce qui est vu en classe de sixième.

	<p>droit à l'image.</p> <p>Connaître ses droits et devoirs, en la matière, en tant qu'utilisateur des médias sociaux en ligne et des outils de publication numériques.</p>	
--	--	--

Classe de quatrième

Les notions soulignées sont déjà développées auparavant. Les notions présentées en italique sont le sujet d'une découverte. Les autres d'une initiation.

En classe de quatrième, après un approfondissement de notions essentielles autour des notions organisatrices de document, de source et d'information, les apprentissages info-documentaires visent à ce que l'élève parvienne à connaître les tenants et les aboutissants du travail de production documentaire, à travers la publication et l'édition, mais aussi l'éditorialisation et l'instabilité documentaire. La lecture et l'écriture de l'information sont mises en valeur, en regard du droit associé à cette notion. La maîtrise du document et de l'information l'amène à développer son esprit critique pour concevoir l'organisation d'un espace informationnel qui lui soit propre.

1. Environnements informationnels et numériques

En classe de quatrième, les élèves sont amenés à réinvestir leurs compétences de travail dans le centre de ressources de l'établissement. A partir de leurs connaissances sur le document, en tant qu'objet info-documentaire, les notions essentielles sont approfondies en mettant l'accent sur la publication et l'édition des documents.

Objectifs

La connaissance des environnements informationnels et numériques a pour objectif :

- de commencer à organiser un environnement informationnel personnel (références, veille) ;
- de repérer les références essentielles qui permettent d'identifier un document.

Notions	Capacités	Commentaires
<p>1.1. Espace informationnel</p> <p><u>Centre de ressources</u> <u>Bibliothèque / CDI</u></p> <p><i>Architecture de l'information</i></p>	<p>Développer son environnement</p>	<p>L'approche par thème, selon des</p>

	informationnel, de manière progressive, par la connaissance de sites web de référence, mais aussi de ressources imprimées.	projets menés avec d'autres disciplines ou sur des dispositifs, permet d'engager la réflexion sur l'organisation de l'information pour l'élève.
<p>1.2. Document</p> <p><u>Support</u> <u>Type de document</u> <u>Document numérique en ligne</u> <u>Publication</u> Numérisation</p> <p>Instabilité documentaire</p>	<p>Connaître les procédures de numérisation de documents de différents types.</p> <p>Différencier le web statique et le web dynamique. Découvrir les enjeux associés à l'instabilité documentaire, en particulier sur les médias sociaux et sites web pratiqués.</p>	<p>Les apprentissages associés à ces aspects techniques sont envisagés en lien avec la Technologie.</p> <p>Avec les bases de la publication numérique apportées en classe de cinquième, la découverte d'autres langages, sans codage par les élèves, permet de montrer la complexité de la création web (PHP, javascript...).</p>
<p>3. Source</p> <p><u>Auteur</u> <u>Référence</u> <u>Édition</u></p> <p>Collection (édition)</p>	<p>Identifier l'auteur et l'éditeur d'un ouvrage. Repérer les références d'un document (titre, collection, date de publication, nombre de pages, URL...).</p> <p>Connaître quelques exemples d'éditions et de collections.</p>	<p>En collaboration avec l'enseignement du Français, mais aussi lors d'activités de recherche, on amène l'élève à relever les références des documents.</p> <p>On peut demander une classification des références par type de document.</p> <p>Ce champ vient en consolidation de ce qui a été initié en classe de cinquième.</p>
<p>2. Processus d'information et de documentation</p> <p>En classe de quatrième, les apprentissages de sixième et de cinquième sont approfondis, au sujet des notions déjà développées, avec pour objectif de préciser, au fur et à mesure du collège, les notions de pertinence et d'évaluation de l'information.</p>		
<p>Objectifs</p>		

Les connaissances et compétences relatives au processus d'information et de documentation ont pour objectif :

- d'approfondir les notions associées à la recherche d'information et à la production documentaire ;
- de favoriser progressivement l'accès à l'autonomie et à l'esprit critique dans ces activités scolaires et extra-scolaires.

Notions	Capacités	Commentaires
<p>2.1. Indexation</p> <p><u>Mot clé</u> <u>Classement</u></p> <p>Catalogue</p> <p>Classification <i>Indexation documentaire</i></p> <p>Référencement <i>Indexation automatisée</i></p>	<p>Définir les mots clés utiles à une recherche et modifier sa recherche selon les résultats et le besoin d'information (initial et nouveau).</p> <p>Comprendre les principes intellectuels de la classification et du référencement.</p>	<p>Après une approche par la pratique, dans le cadre de recherches documentaires, la notion de mot clé est abordée par la logique de l'indexation, en tant qu'opération intellectuelle.</p>
<p>2.2. Recherche d'information</p> <p><u>Outil de recherche</u> <u>Requête</u> <u>Navigation</u></p> <p>Besoin d'information</p>	<p>Définir son besoin d'information.</p> <p>Choisir un outil de recherche selon la définition du besoin d'information.</p>	<p>Cette approche nouvelle du besoin d'information s'appuie si possible sur des projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p>
<p>2.3. Exploitation de l'information</p> <p><u>Évaluation de l'information</u></p> <p><u>Pertinence</u></p> <p><u>Production documentaire</u></p> <p><i>Prise de notes</i></p>	<p>Choisir entre plusieurs documents (livres documentaires, périodiques, pages web), lors d'une recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - selon le besoin d'information, - selon leur pertinence (associée au besoin d'information), - selon leur fiabilité, - selon leur validité. 	<p>Comme pour la recherche d'information, son exploitation, vers une production de l'élève, relève si possible de projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p> <p>Si l'objectif, en termes de</p>

Mars 15



	<p>Maîtriser des critères simples de fiabilité de l'information.</p> <p>Réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information.</p>	<p>compétences, est le même qu'en classe de cinquième, il convient de prendre en considération l'ensemble des notions nouvelles qui permettent une approche plus critique et plus complexe par l'élève.</p>

3. Recul critique sur les médias, les TIC et l'information

En classe de quatrième, on poursuit les apprentissages fondamentaux en termes de médias, en rapport avec la notion d'information, en entrant dans le détail du fonctionnement des médias, en particulier par rapport à la ligne éditoriale d'un média d'actualité, et aux enjeux qui sous-tendent la pratique des médias sociaux en ligne. Le passage par la production et l'écriture, au-delà de la lecture et de l'étude critique des médias, est une opportunité importante en classe de quatrième, pour développer des capacités accrues de rédaction chez les élèves, et aborder ces notions selon des pédagogies actives.

Objectifs

L'approche des médias, les TIC et l'information a pour objectif :

- de développer la culture informationnelle des élèves (médias, médias d'actualité, accès à l'information) ;
- de cerner le rôle des médias sociaux en ligne vis-à-vis de l'information et de la construction de l'identité numérique de chaque individu.

Notions	Capacités	Commentaires
<p>3.1. Information</p> <p><u>Média</u> <u>Type d'information</u></p> <p>Économie de l'information</p>	<p>Connaître plusieurs médias et les bases de leur modèle économique.</p> <p>Connaître différents types d'information (en particulier par le rapport au jugement de valeur : connaissance, opinion, plaisir).</p>	<p>Le travail de recherche documentaire peut être associé à ce champ, avec le choix d'un média d'actualité, pour chaque élève, à exposer aux autres (définition, ligne éditoriale, modèle économique...).</p> <p>Un travail d'investigation peut être entrepris : suivi de la propagation d'une opinion ou d'une rumeur.</p>
<p>3.2. Espace informationnel</p> <p><u>Médias sociaux (en ligne)</u> <u>Internet</u> <u>Site web</u></p>	<p>Connaître des exemples de médias sociaux en ligne et leur modèle économique.</p> <p>En rapport avec les médias, connaître les bases de l'économie de l'information associée à l'Internet, et en particulier aux médias sociaux</p>	<p>Le travail de recherche documentaire peut être associé à ce secteur, avec le choix d'un média social, pour chaque élève, à exposer aux autres (définition, enjeux dans les usages, modèle économique...).</p> <p>Un travail d'investigation peut</p>

	en ligne (publicité, publicité ciblée).	être entrepris : traçage d'une personnalité publique...
3.3. Exploitation de l'information <u>Évaluation de l'information</u>	Définir des critères d'évaluation de l'information à partir de connaissances sur l'économie de l'information et le fonctionnement des médias.	Dans le cadre de cet axe, l'évaluation de l'information est envisagée en termes de construction d'une ligne éditoriale ou en termes d'enjeux associés au fonctionnement économique des médias sociaux en ligne et du web.
<p>4. Responsabilité légale et éthique relative à l'information</p> <p>En classe de quatrième, en lien avec les programmes d'Éducation civique relatifs à la découverte du droit et du fonctionnement de la justice en France, les élèves acquièrent des connaissances plus précises sur le droit de l'information : droit de propriété intellectuelle, droit à l'image, avec une découverte de l'éthique de l'information, en termes de médias d'actualité, mais aussi en termes de pratiques personnelles et professionnelles.</p>		
Objectifs		
<p>Le travail autour du droit et de l'éthique a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de connaître le cadre juridique associé au droit de l'information ; - de comprendre les enjeux liés à la morale et au droit, en termes éthiques et législatifs. 		
Notions	Capacités	Commentaires
4.1. Information Droit de l'information <i>Éthique de l'information</i>	<p>Connaître les règles de droit concernant le droit de propriété intellectuelle et de droit à l'image.</p> <p>Connaître ses droits et devoirs, en la matière, en tant qu'utilisateur des médias sociaux en ligne et des outils de publication numériques, en relation avec les principales lois en vigueur.</p>	<p>En se basant sur des études de cas de pratiques quotidiennes, il peut s'agir, en lien avec les programmes d'Éducation civique, d'étudier des exemples de procès associés à ces questions de droit de l'information, afin de comprendre le fonctionnement judiciaire tout en développant des connaissances et compétences sur la pratique réfléchie des médias et médias</p>

Classe de troisième

Les notions soulignées sont déjà développées auparavant. Les notions présentées en italique sont le sujet d'une découverte. Les autres d'une initiation.

En classe de troisième, les objectifs énoncés en début de collège sont d'autant plus essentiels que la classe de troisième correspond à la fois à la fin d'un cycle d'approfondissements, avec un bilan transitoire ou final, et à la fin proche de la scolarité obligatoire et commune. Sur le plan cognitif, une étape importante est atteinte vers l'âge de 14-15 ans, permettant de consolider alors une culture commune de l'information, pour une maîtrise des notions essentielles de l'information et des médias, en particulier au sujet de l'évaluation de l'information, tout en continuant la familiarisation avec la notion vaste d'espace informationnel. Si l'on peut initier l'ensemble des notions, il convient d'envisager une progression logique, les notions les plus complexes pouvant attendre l'enseignement général du lycée pour être développées (par exemple autour de l'indexation : descripteur, thésaurus...), voire un enseignement professionnel associé à certaines notions spécifiques (le web sémantique, la métadonnée).

A la fin de cette classe terminale du collège, la maîtrise par les élèves de plusieurs types de savoirs est visée :

- dans le domaine des environnements informationnels et numériques : variété de l'espace informationnel, fonctionnement de ces environnements, organisation personnelle d'un accès raisonné à l'information.
- dans le domaine du processus d'information et de communication : définition du besoin de l'information, analyse et évaluation de l'information, avec des critères avancés, réappropriation de l'information en vue d'une production documentaire, en choisissant le mode de communication et l'outil les plus pertinents.
- dans le domaine du recul critique sur les médias, les TIC et l'information : variété des médias et médias d'actualité, de leur fonctionnement et de leur modèle économique, lecture critique et comparative.
- dans le domaine de la responsabilité légale et éthique relative à l'information : bases du droit de l'information et lecture critique de l'information (développement avancé des compétences pour l'évaluation de l'information et questionnement sur la morale et l'éthique associées à la notion d'information).

1. Environnements informationnels et numériques

En classe de troisième, les élèves sont amenés à réinvestir leurs compétences de travail dans le centre de ressources de l'établissement, mais encore à investir activement les environnements numériques d'accès à l'information. On prend le temps d'une initiation aux notions de base de données et d'architecture de l'information. Les élèves prennent conscience de la complexité de la notion de publication, en lien avec les autres champs. A travers les usages, le statut d'auteur de l'élève est une entrée pour mieux comprendre la notion d'auteur : droit, éthique, diversité des sources.

Objectifs

La connaissance des environnements informationnels et numériques a pour objectif :

- d'organiser un environnement informationnel personnel (références, veille) ;
- de comprendre le fonctionnement du web dynamique ;
- de repérer les références qui permettent d'identifier un document.

Notions	Capacités	Commentaires
<p>1.1. Espace informationnel</p> <p><u>Centre de ressources</u></p> <p>Base de données Cloud computing Sécurisation des données</p> <p>Architecture de l'information</p>	<p>Comprendre le fonctionnement d'une base de données, en tant qu'outil permettant l'enregistrement et l'accès à l'information.</p> <p>Commencer à maîtriser son environnement informationnel et son évolution, avec la connaissance de ressources de référence (numériques, imprimées).</p>	<p>La mise en place d'une base de données est difficile dans le cadre d'apprentissages avec une mise en activité. Une réflexion peut toutefois être menée, avec les personnes ressources TICE et les professeurs de Technologie, afin de favoriser cette pratique possible au sein d'un Espace numérique de travail.</p> <p>L'élève est amené à développer son propre environnement, avec différents outils présentés, afin de quitter le collège avec des outils, et les compétences associées à leur maîtrise.</p>
<p>1.2. Document</p> <p><u>Support</u> <u>Type de document</u> <u>Document numérique en ligne</u> <u>Publication</u></p>	<p>Définir le ou les types de document à consulter selon le besoin d'information.</p>	<p>On s'intéresse en particulier à la documentation pratique ou à la documentation technique.</p>

Mars 15

<p><u>Instabilité documentaire</u></p>	<p>Faire le lien entre l'instabilité documentaire et la conception des documents numériques (en lien avec des connaissances, par exemple, sur les bases de données).</p>	<p>Avec les bases de la publication numérique apportées en classes de cinquième et de quatrième, on développe les liens entre langages web et web visible, en favorisant la mise en activité</p>
<p>3. Source</p> <p><u>Auteur</u> <u>Référence</u> <u>Édition</u> <u>Collection (édition)</u></p>	<p>Identifier et reporter les références d'un document (auteur, titre, édition, collection, date de publication, nombre de pages, URL...).</p> <p>Connaître des exemples d'éditions et de collections.</p>	<p>En collaboration avec l'enseignement de Français, mais aussi lors d'activités de recherche, et dans le dispositif de l'Histoire des Arts, on amène l'élève à relever les références des documents.</p> <p>Ce champ vient en consolidation de ce qui a été initié en classes de cinquième et de quatrième.</p>
<p>2. Processus d'information et de documentation</p> <p>En classe de troisième, les apprentissages sont approfondis en précisant, à la fin du collège, les notions de pertinence et d'évaluation de l'information, en particulier avec une réflexion avancée sur la définition de leurs critères.</p>		
<p style="text-align: center;">Objectifs</p>		
<p>Les connaissances et compétences relatives au processus d'information et de documentation ont pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approfondir les notions associées à la recherche d'information et à la production documentaire ; - de maîtriser l'accès à l'autonomie et à l'esprit critique dans ces activités scolaires et extra-scolaires. 		
<p>Notions</p>	<p>Capacités</p>	<p>Commentaires</p>
<p>2.1. Indexation</p> <p><u>Mot clé</u> <u>Classement</u> <i>Bruit documentaire</i></p>	<p>Définir les mots-clés utiles à une recherche et modifier sa</p>	<p>Après une approche par la pratique, dans le cadre de</p>

<p><i>Silence documentaire</i></p> <p>Catalogue</p> <p>Classification</p> <p><i>Indexation documentaire</i></p> <p>Référencement</p> <p><i>Indexation automatisée</i></p>	<p>recherche selon les résultats et le besoin d'information (initial et nouveau).</p> <p>Savoir utiliser le catalogue du CDI.</p> <p>Comprendre les principes intellectuels de la classification et du référencement.</p>	<p>recherches documentaires, la notion de mot clé est abordée par la logique de l'indexation, en tant qu'opération intellectuelle.</p>
<p>2.2. Recherche d'information</p> <p><u>Outil de recherche</u></p> <p><u>Requête</u></p> <p><u>Navigation</u></p> <p><u>Besoin d'information</u></p> <p><i>Veille informationnelle</i></p>	<p>Comprendre le lien entre une base de données et un outil de recherche. Connaître plusieurs outils de recherche et leur fonctionnement.</p> <p>Définir son besoin d'information.</p> <p>Choisir un outil de recherche selon la définition du besoin d'information.</p> <p>Connaître le principe de la veille informationnelle et de son fonctionnement.</p>	<p>L'approche associée au besoin d'information s'appuie si possible sur des projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p>
<p>2.3. Exploitation de l'information</p> <p><u>Évaluation de l'information</u></p> <p><u>Pertinence</u></p> <p><u>Production documentaire</u></p>	<p>Choisir entre plusieurs documents (livres documentaires, périodiques pages web), lors d'une recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - selon le besoin d'information, - selon leur pertinence (associée au besoin d'information), - selon leur fiabilité, - selon leur validité. <p>Maîtriser des critères permettant de préciser la pertinence et l'évaluation d'une</p>	<p>Comme pour la recherche d'information, son exploitation, vers une production de l'élève, relève si possible de projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p> <p>On insiste sur la qualité de l'auteur pour l'évaluation de l'information : identité, production, crédit, à partir d'une</p>

Prise de notes <i>Citation</i> <i>Plagiat</i>	information. Réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information. Savoir citer d'autres travaux à l'intérieur d'une production documentaire.	recherche complémentaire.
---	--	---------------------------

3. Recul critique sur les médias, les TIC et l'information

En classe de troisième, on poursuit les apprentissages relatifs aux médias, dont les médias d'actualité et médias sociaux (en ligne), en entrant dans le détail du fonctionnement des médias, en particulier par rapport à la médiatisation et aux liens entre économie de l'information et présence numérique des individus. Le passage par la production et l'écriture, au-delà de la lecture et de l'étude critique des médias, est une opportunité importante, en classe de troisième pour développer des capacités accrues de rédaction chez les élèves et aborder ces notions par des pédagogies actives, en particulier à travers la mise en place de discussions et débats.

Objectifs

L'approche des médias, des TIC et de l'information a pour objectif :

- d'approfondir le développement de la culture informationnelle des élèves (médias, médias d'actualité, accès à l'information), en particulier en termes de médiatisation ;
- de cerner le rôle des médias sociaux en ligne vis-à-vis de l'information et de la construction de l'identité numérique de chaque individu.

Notions	Capacités	Commentaires
3.1. Information <u>Média</u> <u>Type d'information</u> <u>Économie de l'information</u> Désinformation	Connaître plusieurs médias et les bases de leur modèle économique. Connaître différents types d'information (en particulier par le rapport au jugement de valeur : connaissance, opinion, plaisir).	En termes pédagogiques, les apprentissages relatifs aux médias rejoignent ici les programmes d' Éducation civique , autour de « l'opinion publique et les médias » et sur la diversité et le rôle des médias, des sondages d'opinion et du rôle d'Internet.

<p>3.2. Espace informationnel</p> <p><u>Médias sociaux (en ligne)</u> <u>Internet</u> <u>Site web</u></p>	<p>Connaître les principaux médias sociaux en ligne et leur modèle économique. Cerner l'évolution récente des médias sociaux.</p> <p>Connaître les bases de l'économie de l'information associée à l'Internet, et en particulier celles des médias sociaux en ligne (publicité, publicité ciblée).</p>	<p>Le travail de recherche documentaire peut être associé à ce champ, avec le choix d'un média social, pour chaque élève, à exposer aux autres (définition, ligne éditoriale, économie...), selon des exigences plus importantes qu'en classe de quatrième au sujet de l'analyse critique du média choisi.</p> <p>On interroge la question de la notoriété.</p>
<p>3.3. Exploitation de l'information</p> <p><u>Évaluation de l'information</u> Médiatisation</p> <p><i>Discours (rhétorique, intention)</i></p> <p>Identité numérique</p>	<p>Comprendre le rôle de la médiatisation d'une information dans la construction d'une culture informationnelle. Faire le lien entre médiatisation et critères d'évaluation de l'information.</p> <p>Faire le lien entre l'économie de l'information et les enjeux relatifs à la présence numérique et à la construction d'une identité numérique.</p>	<p>Dans le cadre de cet axe, l'évaluation de l'information est envisagée en termes de médiatisation ou en termes d'enjeux associés au fonctionnement économique des médias sociaux en ligne et du web.</p> <p>Une typologie des traces numériques peut être envisagée, sous forme d'activité de recherche.</p>
<p>4. Responsabilité légale et éthique relative à l'information</p> <p>En classe de troisième, les élèves acquièrent des connaissances plus précises sur le droit de l'information, en lien avec leurs pratiques ou les pratiques adolescentes : droit de propriété intellectuelle, droit à l'image, avec une découverte de l'éthique de l'information, en termes de médias d'actualité, mais aussi en termes de pratiques personnelles et professionnelles. L'étude de cas, afin de conforter les compétences acquises en classe de quatrième, peut être une voie intéressante pour approfondir ces apprentissages.</p>		
<p>Objectifs</p>		
<p>Le travail autour du droit et de l'éthique a pour objectif :</p>		

- de connaître le cadre juridique associé au droit de l'information ;
- de comprendre les enjeux liés à la morale et au droit, en termes éthiques et législatifs.

Notions	Capacités	Commentaires
<p>4.1. Information</p> <p><u>Droit de l'information</u></p> <p>Éthique de l'information</p>	<p>Connaître les règles de droit concernant le droit de propriété intellectuelle et de droit à l'image.</p> <p>Connaître ses droits et devoirs, en tant qu'utilisateur des médias sociaux en ligne et des outils de publication numériques, en relation avec la législation en vigueur.</p>	<p>En se basant sur des études de cas de pratiques quotidiennes, il peut s'agir, en lien avec les programmes d'Éducation civique, d'étudier des exemples de procès associés à ces questions de droit de l'information, afin de comprendre le fonctionnement judiciaire tout en développant des connaissances et compétences sur la pratique réfléchie des médias et médias sociaux en ligne.</p>
<p>4.2. Espace informationnel</p> <p>Base de données</p> <p><i>Cloud computing</i></p> <p><i>Sécurisation des données</i></p>	<p>Connaître les questions morales et légales, de manière simple, posées par le développement des bases de données et par l'ensemble des solutions de stockage de données informationnelles sur des serveurs distants.</p>	<p>La connaissance de ces nouveaux environnements informationnels et numériques conduit à poser les questions de légalité en matière de manipulation des données informationnelles en ligne. On peut s'appuyer sur des débats récents sur le sujet, en particulier avec des ressources de la CNIL et d'organismes indépendants.</p>

Les réflexions et pratiques portées depuis plusieurs décennies, et plus précisément depuis 2003, avec l'émergence de l'idée d'un curriculum en information-documentation, permettent d'avancer la structuration de « programmes » qui ne sont pas un carcan pédagogique, mais bien une trame logique de progression notionnelle. Cette trame, élaborée en considération des autres disciplines, laisse une grande liberté de collaboration, selon les programmes des autres disciplines, qui doivent évoluer également en regard de la construction du curriculum en information-documentation.

Cette trame propose un corpus de notions à initier et à approfondir selon les niveaux, d'après les travaux engagés par les scientifiques et les expérimentations menées par les professionnels, et selon les pratiques et les leçons des sciences associées au développement de l'enfant. Elle vise à apporter une cohérence nationale, à l'ensemble des élèves comme aux professeurs



documentalistes, tout en permettant une grande liberté sur la priorité des objets d'apprentissages abordés et selon les pédagogies mises en œuvre.

A cet effet, un élan est donné pour recourir, d'une part à des pédagogies différenciées, permettant l'acquisition des notions par les élèves, d'autre part à des pédagogies actives, donnant à l'élève la possibilité de construire lui-même ses compétences et connaissances, lors des séquences pédagogiques mises en place par le professeur documentaliste, avec des professeurs d'autres disciplines quand il y a collaboration.

Cette contribution aux travaux du Conseil supérieur des programmes, proposée à partir des questions adressées à la FADBEN, repose sur une réflexion engagée depuis plusieurs années, autour de la nécessité d'un curriculum en information-documentation. Il s'agit bien là de propositions, de recommandations, à cette construction essentielle dans le contexte d'une redéfinition des missions de l'école, ici dans le domaine d'enseignement qu'est l'information-documentation, avec des savoirs spécifiques desquels le professeur documentaliste est à considérer comme l'enseignant.